

2015



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**[RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES D'ADMISSION A L'ÉCOLE
SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR]**

[Le concours en Sciences économiques et sociales, voie économique à Bac+2 de l'École Spéciale Militaire offre à des élèves de classes préparatoires, la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.]

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2015.

Les concours de l'ESM de Saint-Cyr sont au nombre de quatre, les quatre concours ont été mis en œuvre en 2015 :

- Sciences
- Lettres
- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- BAC +5

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Concours SES :

Direction des admissions et concours

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

BP 31

78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Lien :

<http://www.concours-bce.com/annales>

Adresse géographique et postale :

DRHAT / bureau concours

Case n° 120

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

75614 PARIS CEDEX 12

Les rapports des oraux des deux autres concours sont accessibles ci-après :

Lien : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-formations-d-eleves/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr2/Modalites-du-concours>

Remerciements :

La direction des ressources humaines de l'armée de terre remercie les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et dans la carrière des armes.

En cette année charnière, il convient de remercier également et de manière appuyée l'inspection générale de l'Education nationale pour le concours prêté dans la définition des épreuves.

Table des matières

Note d'information	2
Table des matières	3
Avant-propos.....	4
Mot du président	7
2) Epreuve de mathématiques.....	18
3) Épreuve d'économie, sociologie, histoire	23
4) Épreuve d'économie approfondie	27
5) Épreuve d'anglais	32
6) Épreuve d'allemand	39
7) Épreuve d'espagnol.....	45
8) Épreuve d'italien	50
9) Épreuve de russe.....	54
10) Épreuve d'arabe moderne	58
11) Épreuves de sport	61
Annexe 1	65

Avant-propos

Le concours en *Sciences économiques et sociales* à Bac+2 de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr offre à des élèves de classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Il est ouvert aux élèves des classes préparatoires des 6 lycées militaires et des quelque 90 lycées civils publics ou privés qui offrent un enseignement en CPGE dans la filière SES **voie économique (ECE)**.

Le règlement du concours est fixé par l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr du 12 décembre 2013 modifié, publié au JO n° 297 du 22 décembre 2013

Le programme est consultable sur la page internet *Classes préparatoires aux grandes écoles* du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la banque commune d'épreuves écrites de la direction des admissions et concours de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (DAC/CCIP) à laquelle ce concours est rattaché.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de classer 150 candidats (168 candidats en 2014).

Le jury d'admissibilité a fixé la « barre » à une moyenne 10,75/20 (10,64/20 en 2014) offrant ainsi à 76 candidats (83 en 2014) la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 30 places offertes (29 places en 2014).

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,81 à 10,75/20.

Répartition des candidats admissibles :

Lycées militaires : 54 candidats (57 en 2014) dont 7 filles

Lycées civils : 22 candidats (26 en 2014) dont 4 filles

Parmi les admissibles, 9 candidats ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission (7 candidats en 2014). Parmi ces désistements, 1 était issu d'un lycée militaire, deux étaient des filles.

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM. Elles sont précisément décrites dans l'annexe I de l'arrêté susmentionné qu'il est impératif de bien lire pour se préparer. Leur format peut en effet différer de celui des épreuves orales d'autres écoles.

Organisées par le Bureau concours de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre, **les épreuves d'admission se sont déroulées du 16 juin 2015 au 22 juin 2015** au lycée militaire de Saint-Cyr l'École (78).

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves académiques pour assister à une réunion d'information et effectuer ensuite les épreuves sportives. Les candidats qui le souhaitent se sont vus proposer un hébergement sur place, dans un bâtiment récent (3 par chambre). Le point de restauration leur était accessible à titre onéreux.

Ils sont guidés, encadrés et accompagnés à chaque instant de leur présence sur le site, par un personnel dédié qui met tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour l'ensemble de ses épreuves.

La présidence ainsi que la vice-présidence désignées par le ministre de la Défense, sont tenues par des inspecteurs généraux de l'éducation générale ; l'adjoint du président par un officier supérieur féminin de l'armée de Terre.

Les membres du jury désignés examinateurs sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats en toute équité et dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours *Sciences économiques et sociales* de l'ESM.

Le concours en *Sciences Economiques et Sociales* de l'ESM permet un recrutement diversifié de très bon niveau académique, avec des candidats bien préparés, qu'ils soient issus des lycées civils ou militaires.

Les meilleurs ont montré l'étendue de leurs connaissances générales et académiques, par leur capacité de réflexion juste et cohérente, et font la différence, au travers de l'ensemble de leur prestation à l'oral, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires et correspondant aux exigences du métier d'officier (la volonté, l'endurance et la résistance), les candidats du concours en Sciences Economiques et Sociales sont apparus motivés et très bien préparés physiquement, avec une bonne moyenne générale de 14,42/ 20 sur l'ensemble des épreuves sportives.

Au terme de cette session d'oraux, la commission d'admission a pu établir **une liste d'admis correspondant aux 30 places offertes cette année et une liste complémentaire sur laquelle figurent 12 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu une moyenne générale (écrit + oral) de 12,25/20 (12,45/20 en 2014). La liste complémentaire correspond aux 12 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 12,25 / 20 et 11,70 / 20.

Répartition des admis :

Lycées militaires : 28 candidats (25 en 2014)

Lycées civils : 2 candidats (4 en 2014)

Candidats masculins : 26 candidats (26 en 2014)

Candidats féminins : 4 candidates (3 en 2014)

Pour chaque épreuve orale sont rappelés les attendus de l'épreuve tant au regard de l'arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr modifié

que de l'instruction N°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015 qui fournit des précieuses indications.

Ce bilan est accompagné de conseils pour les candidats futurs et leurs préparateurs ainsi que des exemples de sujets proposés lors de cette session.

Mot du président

Remarquablement bien préparées et coordonnées par le bureau Concours de la DRHAF qui y a dédié d'importantes ressources, les épreuves orales se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Le jury souhaite mettre à l'honneur tous les acteurs qui ont été sollicités et leur grande disponibilité.

Le président adresse personnellement ses vives félicitations aux candidats admis qui ont fait preuve de grandes compétences reposant sur une solide préparation universitaire. Il leur souhaite de réussir dans la poursuite d'études très diversifiées et enrichissantes que propose aujourd'hui l'ESM, tant dans le champ des sciences humaines, et au-delà, dans la carrière d'officier de l'armée de Terre.

Jean EHRSAM
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président des concours de l'ESM

1) Epreuve de français

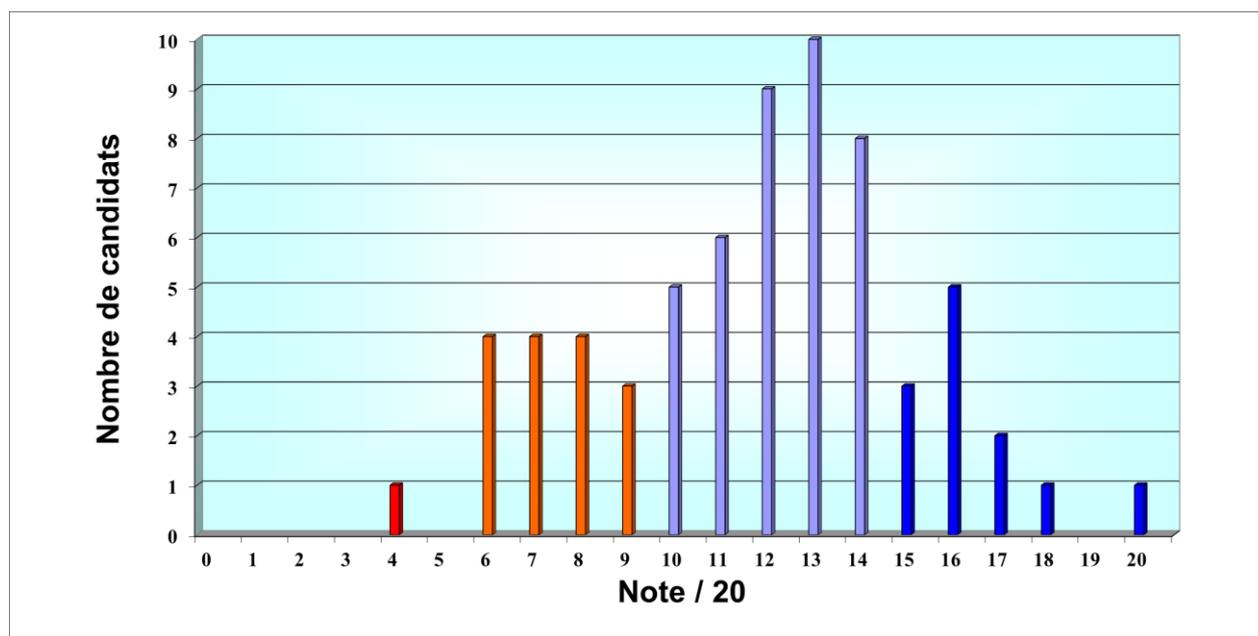
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 66

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 04/ 20

Moyenne : 11,79 / 20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.1. L'épreuve de français

L'épreuve de français se compose d'un commentaire et d'un entretien.

Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes contemporains à dimension ou à visée argumentative [œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)] pour en proposer une approche problématisée.

L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte (s) étudié (s) lors de la première partie de l'épreuve.

Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points-clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Le commentaire porte sur un texte d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes, extrait d'une œuvre littéraire [œuvre(s) littéraire(s), article(s), essai(s)] de langue française du 19^e siècle à nos jours. La méthode du commentaire est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte).

Si l'examineur propose deux textes, il s'agit de textes courts portant sur le même thème.

Le commentaire est une épreuve qui articule analyse et interprétation du texte. La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait. Il s'agit pour le candidat, dans son commentaire, de mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos.

Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirés de genres divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

Au terme du commentaire, le candidat est invité à poursuivre l'épreuve de français sous la forme d'un entretien, ce dernier s'appuie sur le texte et les idées abordées dans la phase précédente. Il prend la forme d'un échange avec l'examineur et constitue un temps de reprise des éléments énoncés lors du commentaire. À ce titre, le candidat est invité à préciser certains points évoqués lors de son exposé et à élargir le champ de sa réflexion.

Rapport de l'examineur

Nature et déroulement de l'épreuve :

- **Organisation de l'épreuve**

Le temps de préparation est de trente minutes. Le candidat dispose d'une photocopie de l'extrait qu'il peut annoter à son gré. Des dictionnaires des noms communs et des noms propres se trouvent dans la salle de préparation, et nous invitons les candidats à les consulter.

L'épreuve proprement dite se déroule en deux temps :

- un exposé autonome d'une quinzaine de minutes. Celui-ci s'ouvre sur une introduction qui situe dans la mesure du possible l'œuvre dans son contexte d'écriture, qui précise le thème de l'extrait proposé et les problèmes qui s'y trouvent abordés; le candidat procède ensuite à une lecture à voix haute du texte, suivie de son commentaire. La démarche relève du choix du candidat, elle peut être linéaire, en veillant à souligner les articulations majeures de l'extrait, ou bien adopter d'autres modes d'approche (lecture analytique, commentaire organisé). Le commentaire peut conduire à convoquer, pour éclairer ou approfondir le propos, certaines références littéraires ou philosophiques, à condition que l'on ne perde pas de vue l'explication de l'extrait précis, et singulier, que l'on a sous les yeux. La conclusion permet de mettre en valeur les enjeux saillants du texte ; elle peut être l'occasion d'un rapprochement rapide et pertinent avec une œuvre connue, et qui n'est pas nécessairement littéraire (film, tableau, etc.), ou avec une question de société contemporaine.
- un entretien. Celui-ci est d'abord l'occasion de revenir sur certains points de l'exposé (aucune question ne constitue un piège : elle peut inviter à corriger une erreur, à préciser un point obscur, survolé ou oublié, à rectifier une proposition hasardeuse, à approfondir ce qui a déjà été engagé dans l'exposé). Il conduit également à élargir la réflexion pour permettre au candidat de faire résonner pleinement les enjeux du texte.

Commentaires généraux :

La qualité globale des prestations mérite d'être saluée : trente candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 13, et le jury a eu le plaisir d'attribuer la note de 20 à une prestation d'une qualité rare.

Cette épreuve sous sa forme nouvelle n'a donc pas, dans son principe, posé problème à la plupart des candidats : ils en connaissaient le déroulement et en avaient mesuré, de toute évidence, l'objectif. Quelques-uns cependant n'avaient pas pris connaissance des modifications introduites cette année. Ils ont alors reproduit la démarche qui était celle des sessions antérieures, ce qui ne pouvait convenir, même si le jury a tenté d'accueillir leur exposé avec la bienveillance requise.

L'épreuve ainsi conçue permet de distinguer tout particulièrement les qualités d'analyse et de compréhension que l'on est en droit d'attendre d'un candidat à ce niveau de concours et dans le cadre d'une préparation de trente minutes. Il s'agit d'abord en somme de savoir lire, et non d'extrapoler sans appui sur le texte, d'inventer telle ou telle idée approximative, parce qu'on la suppose possible chez tel ou tel auteur, sans s'assurer de ce qui est avancé dans cet extrait singulier, ou encore de plaquer un développement convenu sur tel problème relatif à l'homme et à la société alors que le texte en propose une tout autre approche. Tout ceci implique une pratique de lecture autonome et raisonnée.

Les meilleures notes ont été attribuées aux candidats qui, indépendamment du choix de leur démarche, ont su être constamment attentifs au texte, à ses procédures d'argumentation (*énonciation, modalisateurs, tonalité, registre éventuel de l'émotion ou de l'ironie, organisation et cheminement du propos, choix des exemples, valeur de telle ou telle figure, goût de la provocation, jeu avec un horizon d'attente ou une doxa, relations établies avec le lecteur, etc.*), comme à la façon dont celles-ci s'inscrivent et travaillent dans un genre littéraire précis (*mesurant ainsi ce que construisent par exemple le choix de l'alexandrin, le dialogue théâtral, la lettre ouverte, etc.*), sans jamais éviter la difficulté posée par quelques passages plus ardues (*et ici l'hypothèse, l'interrogation qui pointent la difficulté sans la résoudre, mais sans la contourner non plus, sont les bienvenues*).

Ces mêmes candidats ont aussi eu soin de dégager significations, ambiguïtés, paradoxes du texte afin d'en éclairer progressivement les enjeux et la portée: la prise en compte du contexte social, historique, idéologique a ici joué un rôle essentiel.

Par ailleurs, si un moment de paraphrase n'est pas à proscrire absolument dans la mesure où il peut montrer que le sens de ce qui est écrit a bien été saisi, et où il offre alors un point d'appui précieux pour le commentaire, une lecture absolument paraphrastique, dans son acception la plus restreinte, ne saurait se substituer à l'explication.

De fait, trois écueils majeurs ont guetté les candidats : d'une part une approche impressionniste, qui pointe ici et là quelques éléments sans que l'on ne sache jamais ce que le texte dans sa globalité engage de significations (sans même parler de ses enjeux), ni même parfois ce dont il « parle » tout simplement ; d'autre part, une lecture noyée dans des développements annexes qui oublient le texte, quand ils n'en brouillent pas purement et simplement la compréhension ; enfin un commentaire qui croit (re)dire ce que dit le texte – et ce serait parfois déjà très bien ! -, mais qui, à force de ne jamais en interroger ni en éclairer le propos, à force de n'être sensible ni à l'écriture, ni à l'implicite, ni à la tonalité, finit inévitablement par passer à côté du sens ou plus

exactement par multiplier les contresens (et ici la paraphrase malhabile et injustifiée masque mal une compréhension vacillante).

Rappelons enfin – et cela était déjà le cas lors des précédentes sessions – que **l'entretien permet de mesurer les qualités d'écoute, la capacité à nuancer son approche**, à savoir revenir sur ce que l'on a parfois dit de façon hasardeuse, à accepter aussi d'aller plus loin. Il n'y a donc pas lieu de recevoir avec méfiance les questions posées ni de se raidir lorsque l'on comprend que le jury entraîne dans une direction de lecture qui ne correspond pas tout à fait (ou pas du tout) à ce que l'on avait cru bon d'envisager : c'est bien au contraire l'occasion de manifester sa réactivité, son ouverture d'esprit et ses compétences de raisonnement (et on a grand plaisir à entendre réfléchir à voix haute un candidat placé devant une difficulté).

Un entretien fructueux permet toujours de réévaluer de manière positive une prestation qui aurait parfois été très peu convaincante si elle s'était limitée au seul exposé du commentaire.

Commentaires particuliers :

Quelques points (dont certains ont déjà été évoqués précédemment) ont attiré plus particulièrement l'attention du jury, et méritent de retenir celle des candidats.

La maîtrise de la langue et de la terminologie

Si la large majorité des candidats s'exprime avec soin, et parfois avec élégance, si certaines maladresses ou certains encombrements de la parole sont compréhensibles en situation de concours, il est nécessaire de rappeler à d'autres qu'il convient d'adopter un ton adéquat à la nature de l'épreuve (s'il s'agit bien en un sens de convaincre le jury, on ne le fait sans doute pas tout à fait de la même façon dans une épreuve de français et dans un entretien de motivation), et d'éviter par ailleurs tout relâchement (des « ouais » ou des « OK » ne sont absolument pas possibles). Par ailleurs, la maîtrise lexicale passe aussi par une maîtrise de la terminologie, notamment celle des mots en *-isme* : quelques candidats emploient par exemple un peu à tort et à travers les termes de *marxisme*, de *communisme*, de *stalinisme*, de *nihilisme* ou de *capitalisme* et finissent par tout confondre. Quelques autres se réfugient derrière un lexique inutilement savant (et parfois sans grande pertinence), comme si l'usage d'un terme complexe permettait de faire l'économie de toute analyse et de toute explication. L'emploi du mot juste, et dont on connaît le ou les sens, reste la meilleure garantie d'un propos clair.

Entrées dans le texte

Les exposés les plus réussis ont souvent été ceux qui avaient su trouver une entrée dans le texte qui leur permettait d'en problématiser d'emblée l'approche. Et quelques réflexes assez simples peuvent être mis en œuvre par tous.

Ainsi, il convient d'être attentif au titre de l'œuvre. Celui-ci peut non seulement faire l'objet d'un commentaire, mais encore offrir des pistes et des perspectives de lecture.

Par exemple, le titre de l'essai de Barthes sur la photographie, *La Chambre claire*, pouvait résonner de façon polysémique et féconde si on le mettait en relation avec l'idée de *chambre noire* (« *camera obscura* »), mais peut-être aussi, compte tenu de l'extrait proposé, avec celle de « chambre mortuaire ».

De même, l'examen du titre *Monologue du nous* (Bernard Noël) pouvait conduire un candidat vigilant (et ce fut le cas) à se saisir de la particularité énonciative de l'extrait, particularité non point simplement formelle, mais devenant lieu même du sens.

Enfin, des titres comme « Généalogie du fanatisme », de Cioran, ou *Les Indes*, de Glissant, devaient être commentés pour dégager chez le premier la logique du

raisonnement , chez le second l'écart ironique et tragique entre un imaginaire du Nouveau Monde et la réalité insoutenable de la traite négrière.

Autres entrées indispensables : la date d'écriture (ou/et de publication) d'un texte, et, au sein de l'extrait, les références précises à telle période ou à tel événement.

Rappelons que les candidats disposent d'un dictionnaire des noms propres, qui peut parfois être également utile pour éclairer un contexte, si l'on sait chercher judicieusement, mais que, le plus souvent, les connaissances générales requises suffisent, pour peu que l'on songe à convoquer ce que l'on sait.

A titre de premier exemple : le texte de Camus, extrait de *L'Été*, était accompagné d'une précision sur la date d'écriture : 1946. Les candidats ont parfois négligé l'importance du contexte ainsi indiqué, celui des lendemains immédiats de la guerre, celui de l'urgence de la reconstruction, contexte dont la prise en compte aurait conduit à dégager le paradoxe apparent de la thèse avancée et à étudier la complexité de la figure de Prométhée ici convoquée, alors que certains ont lu ce texte comme un appel à la résistance contre le nazisme...

De même, le texte de Chateaubriand, extrait des *Mémoires d'outre-tombe*, nécessitait un effort de contextualisation à deux niveaux : il s'agissait d'abord de situer dans le cadre de la fin de la Restauration l'événement évoqué, l'ordonnance contre la liberté de la presse en juillet 1830 (et le texte, rétrospectif par nécessité générique, explicitait ce moment, en évoquant « les derniers jours de la Restauration ») , ensuite de mettre en perspective cet événement avec l'analyse qu'en donne Chateaubriand des années plus tard, puisque nous avons affaire à des Mémoires, et que l'auteur peut pleinement mesurer, après coup, l'erreur politique qu'a pu constituer en juillet 1830 une telle ordonnance. Cette mise en situation du propos permettait de comprendre la structure concessive de l'extrait : d'un côté un regard critique sur la liberté de la presse, de l'autre la conviction qu'il s'agit là d'une évolution inéluctable de la société, et cela dès 1830, et que l'erreur de Charles X fut selon Chateaubriand de ne pas l'avoir saisi, précipitant ainsi la chute du régime.

Enfin l'histoire racontée par George Sand, dans *Le Compagnon du tour de France*, se déroule en 1823. La question du peuple, soulevée dans l'extrait par la voix d'un de ses personnages, prenait toute sa résonance et toute sa force si on la mettait en relation avec la date de publication de l'œuvre, 1840 : Sand renvoie dos à dos, par le biais de la fiction romanesque, Restauration et Monarchie de Juillet, et en appelle à une prise de conscience de la réalité que constitue le peuple.

Enfin, il est incontournable de prendre en considération à la fois le genre dans lequel s'inscrit l'œuvre, et donc l'extrait proposé, et la dimension littéraire de ces textes.

Il est évident que l'on n'argumente pas tout à fait de la même manière dans un poème et dans un essai, que la visée argumentative se construit par une écriture en partie propre à un genre. Là où l'un développe ou rend compte d'une expérience de réflexion, l'autre évoque. Plus globalement, il s'agit de comprendre, et d'accepter, d'une part que la littérature pense, et d'autre part qu'elle pense autrement, par d'autres voies que la philosophie.

Par exemple, une attention particulière peut être accordée à la façon dont travaille l'émotion dans un texte littéraire, et à la manière dont cette émotion met littéralement en mouvement la pensée, celle des personnages, celle de l'écrivain, mais aussi celle du lecteur. Le texte de Zola, extrait du roman *Le Docteur Pascal*, permettait ainsi de peser la part des affects dans la réflexion sur la science menée par les deux personnages.

De même, comme l'a bien vu un candidat, le texte poétique des *Indes* de Glissant, en donnant une voix à ceux qui furent sans voix, les esclaves, en osant une langue pour dire

ce qui est sans mots, parvient à faire résonner l'horreur de l'esclavage dans ce qu'il a de plus insoutenable, tout en suggérant que c'est sur cette expérience-là, indicible, que s'est construit un peuple, celui des esclaves et de leurs descendants (avec, à l'horizon, la question politique des Antilles en 1956). Il ne s'agit pas pour autant de mimer l'émotion du texte (comme le fit un candidat qui a semblé souffrir avec un personnage de Sartre !), mais de donner sens et valeur à cette émotion, de comprendre ce qui peut y travailler sur le plan des significations et des enjeux. Il en va de même dans d'autres extraits pour l'humour, pour l'ironie, pour la description réaliste, pour l'élan lyrique, etc. L'attention portée au genre, au langage, à l'écriture permet de comprendre ce qui est dit pleinement par un texte au-delà des mots, mais toujours à travers eux.

Lire avec les obstacles

Un texte peut présenter des passages difficiles, et le jury en est conscient. Les contourner n'est jamais une bonne stratégie. Ces passages un peu ardu, ou ambigus, sont parfois les moments forts d'un texte et le jury attend alors du candidat qu'il accepte de s'y confronter. Il s'agit souvent moins de résoudre que de manifester sa capacité à identifier et à interroger la difficulté.

Un exemple parmi d'autres : un seul candidat a questionné le sens possible de la formule de Malraux dans *Les Voix du silence* : « Les corps glorieux ne sont pas ceux du tombeau », et ses résonances bibliques et religieuses.

Le même phénomène s'est produit autour d'une phrase de Novarina, « Parler n'est pas communiquer ».

La question des enjeux et de la portée

Les meilleurs commentaires sont aussi ceux qui parviennent au fil d'une analyse fine du texte à en souligner les enjeux et la portée. Sans doute est-il utile de dire en quelques mots ce que l'on peut entendre par là. Il s'agit de comprendre depuis quel arrière-plan de pensée, de représentation, de réalité, de débat, le texte construit son propos, pour mesurer ce qu'il engage (l'emploi du verbe « engager » ici ne doit pas tromper : il ne se réfère pas nécessairement, tant s'en faut, à la notion de littérature dite « engagée », comme certains candidats le pensent) et vers où, c'est-à-dire vers quelle proposition ou impasse, vers quelle conscience critique ou désir, et cela dans le présent du texte, et dans celui du lecteur.

Ainsi le texte de Proust extrait du *Temps retrouvé* engageait, à partir du personnage de Charlus, une approche complexe de la notion de patriotisme. Dans le contexte de la Première Guerre mondiale, qui est celui de l'histoire, comme dans celui de l'écriture ou même de la publication du roman, faire du patriotisme une notion problématique n'a rien d'évident. Cela s'oppose même à une forme d'opinion, sinon dominante, du moins courante et la démarche de questionnement constitue alors en soi un enjeu. La portée du texte est bien dans cette interrogation de ce qui semble aller de soi, et toute lecture prolonge ce geste de questionnement.

Le candidat a par ailleurs toute latitude pour éclairer ponctuellement, au fil du commentaire, sa réflexion sur les enjeux par un ensemble de références :

ainsi un candidat relie avec justesse l'approche du roman par Modiano dans son *Discours de réception du prix Nobel* et celle offerte dans ses ouvrages par Thomas Pavel ;

un autre analyse le mécanisme des foules selon Maupassant en s'appuyant sur les théories développées par Girard ;

un autre enfin évalue le débat sur la science entre les deux personnages zoliens à l'aune du positivisme du XIX^{ème} siècle.

Il importe dans tous les cas que ces références soient mises au service du commentaire, et non l'inverse.

Ainsi un candidat a cru bon de lire le texte de Glissant à travers le filtre marxiste de la lutte des classes oubliant totalement ce qu'avait de spécifique et de singulier la question de l'esclavage.

Enfin, la conclusion peut être un temps privilégié pour élargir la réflexion, pour préciser la portée que l'on donne au texte. Tout ceci, analyse, commentaire, interprétation, raisonnement sur les enjeux, constitue bien l'expression d'une réflexion personnelle du candidat que l'on ne saurait confondre avec celle d'une opinion ou d'un avis.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

On invite les candidats à une fréquentation régulière des textes littéraires. Celle-ci peut prendre la voie de lectures intégrales ou celle d'un vagabondage à travers des extraits de genres variés. Il est également important pour les candidats de mettre en place des repères pour comprendre les scissions historiques et idéologiques des siècles concernés. Les connaissances en matière d'histoire du XIX^{ème} siècle sont souvent fragiles. Celles sur le XX^{ème} siècle, et a fortiori sur le XXI^{ème} siècle, doivent être prolongées et élargies au-delà des deux guerres mondiales.

« L'inquiétude d'être au monde » qu'analyse par exemple Camille de Toledo dans un extrait proposé lors de cette session a sans doute en 2011 d'autres sources directes que le traumatisme du conflit de 1939-1945.

Enfin, les candidats doivent comprendre le sens du travail de préparation qui est le leur : il s'agit d'accepter de lire vraiment un texte, sans plaquer artificiellement des idées qui lui sont parfaitement extérieures, et souvent totalement étrangères, et d'être dans une démarche, modeste et féconde par sa modestie même, de questionnement.

Sujets de la session 2015

Conformément au nouveau dispositif de l'épreuve, les œuvres dont sont extraits les textes proposés relèvent de genres variés (essai, roman, poésie, théâtre, mémoires, autobiographie, discours, article de presse...) et s'inscrivent dans une chronologie précise, du XIX^{ème} siècle à nos jours. Le choix d'un texte immédiatement contemporain est tout à fait envisageable, naturellement.

L'extrait, quant à lui, peut être directement argumentatif ou bien comporter une visée argumentative, parfois implicite.

Les candidats ont donc pu être interrogés au cours de cette session sur les extraits des œuvres citées *infra*. La liste fournie ci-dessous a un caractère purement indicatif et n'engage en rien la sélection des textes pour la prochaine session. De même, rien n'exclut une proposition de deux courts extraits à confronter lors de prochaines sessions.

Stendhal, *D'un nouveau complot contre les industriels*, 1825

George Sand, *Le Compagnon du tour de France*, 1840

Jules Michelet, *Le Peuple*, 1846

Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1849-1850

Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*, 1863

Alfred de Vigny, *Les Destinées*, 1864

Victor Hugo, *Pour la Serbie*, 1876

Guy de Maupassant, article « Les Foules », in *Le Gaulois*, 1882

Zola, *Le Docteur Pascal*, 1893
 Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, 1927
 Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, 1945
 Jean-Paul Sartre, *Les Mains sales*, 1948
 Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, 1949
 Émile Cioran, *Précis de décomposition*, 1949
 André Malraux, *Les Voix du silence*, 1951
 Albert Camus, *L'Été*, 1954
 Édouard Glissant, *Les Indes*, 1956
 Marguerite Yourcenar, *Archives du Nord*, 1977
 Roland Barthes, *La Chambre claire – Note sur la photographie*, 1980
 Valère Novarina, *Devant la parole*, 2010
 Camille de Toledo, *L'Inquiétude d'être au monde*, 2011
 Patrick Modiano, *Discours de réception du prix Nobel de littérature*, 2014
 Bernard Noël, *Monologue du nous*, 2015

Annexes – Trois exemples de textes proposés durant la session 2015

Zola, *Le Docteur Pascal*, chapitre IV, 1893

« Alors, il commença lui-même à se passionner.

– Mais c'est fou, petite fille, ce que tu dis là ! La science n'est pas la révélation. Elle marche de son train humain, sa gloire est dans son effort même... Et puis, ce n'est pas vrai, la science n'a pas promis le bonheur.

Vivement, elle l'interrompit.

– Comment, pas vrai ! Ouvre donc tes livres, là-haut. Tu sais bien que je les ai lus. Ils en débordent, de promesses ! À les lire, il semble qu'on marche à la conquête de la terre et du ciel. Ils démolissent tout et ils font le serment de tout remplacer; et cela par la raison pure, avec solidité et sagesse... Sans doute, je suis comme les enfants. Quand on m'a promis quelque chose, je veux qu'on me le donne. Mon imagination travaille, il faut que l'objet soit très beau, pour me contenter... Mais c'était si simple, de ne rien me promettre ! Et surtout, à cette heure, devant mon désir exaspéré et douloureux, il serait mal de me dire qu'on ne m'a rien promis.

Il eut un nouveau geste de protestation, dans la grande nuit sereine.

– En tout cas, continua-t-elle, la science a fait table rase, la terre est nue, le ciel est vide, et qu'est-ce que tu veux que je devienne, même si tu innocentes la science des espoirs que j'ai conçus ?... Je ne puis pourtant pas vivre sans certitude et sans bonheur. Sur quel terrain solide vais-je bâtir ma maison, du moment qu'on a démoli le vieux monde et qu'on se presse si peu de construire le nouveau ? Toute la cité antique a craqué, dans cette catastrophe de l'examen et de l'analyse ; et il n'en reste rien qu'une population affolée battant les ruines, ne sachant sur quelle pierre poser sa tête, campant sous l'orage, exigeant le refuge solide et définitif, où elle pourra recommencer la vie... Il ne faut donc pas s'étonner de notre découragement ni de notre impatience. Nous ne pouvons plus attendre. Puisque la science, trop lente, fait faillite, nous préférons nous rejeter en arrière, oui ! dans les croyances d'autrefois, qui, pendant des siècles, ont suffi au bonheur du monde.

– Ah ! c'est bien cela, cria-t-il, nous en sommes bien à ce tournant de la fin du siècle, dans la fatigue, dans l'énerverment de l'effroyable masse de connaissances qu'il a remuées... Et c'est l'éternel besoin de mensonge, l'éternel besoin d'illusion qui travaille l'humanité et la ramène en arrière, au charme berceur de l'inconnu... Puisqu'on ne saura jamais tout, à quoi bon savoir davantage ? Du moment que la vérité conquise ne donne pas le bonheur immédiat et certain,

pourquoi ne pas se contenter de l'ignorance, cette couche obscure où l'humanité a dormi pesamment son premier âge ?... Oui ! c'est le retour offensif du mystère, c'est la réaction à cent ans d'enquête expérimentale. Et cela devait être, il faut s'attendre à des désertions, quand on ne peut contenter tous les besoins à la fois. Mais il n'y a là qu'une halte, la marche en avant continuera, hors de notre vue, dans l'infini de l'espace. »

Roland BARTHES, La Chambre claire - Note sur la photographie, 1980, Gallimard Seuil, p. 143-146.

« Tous ces jeunes photographes qui s'agitent dans le monde, se vouant à la capture de l'actualité, ne savent pas qu'ils sont des agents de la mort. C'est la façon dont notre temps assume la Mort: sous l'alibi dégénérateur de l'éperdument vivant, dont le Photographe est en quelque sorte le professionnel. Car la Photographie, historiquement, doit avoir quelque rapport avec la "crise de mort" qui commence dans la seconde moitié du XIX^e siècle; et je préférerais pour ma part qu'au lieu de replacer sans cesse l'avènement de la Photographie dans son contexte social et économique, on s'interrogeât aussi sur le lien anthropologique de la Mort et de la nouvelle image. Car la Mort dans une société, il faut bien qu'elle soit quelque part; si elle n'est plus (ou est moins) dans le religieux, elle doit être ailleurs : peut-être dans cette image qui produit la Mort en voulant conserver la vie. Contemporaine du recul des rites, la Photographie correspondrait peut-être à l'intrusion, dans notre société moderne, d'une Mort asymbolique, hors religion, hors rituel, sorte de plongée brusque dans la Mort littérale. La Vie / la Mort: le paradigme se réduit à un simple déclic, celui qui sépare la pose initiale du papier final.

Avec la Photographie, nous entrons dans la Mort plate. Un jour, à la sortie d'un cours, quelqu'un m'a dit avec dédain: "Vous parlez platement de la Mort". - Comme si l'horreur de la Mort n'était pas précisément sa platitude! L'horreur, c'est ceci: rien à dire de la mort de qui j'aime le plus, rien à dire de sa photo, que je contemple sans jamais pouvoir l'approfondir, la transformer. La seule "pensée" que je puisse avoir, c'est qu'au bout de cette première mort, ma propre mort est inscrite; entre les deux, plus rien, qu'attendre; je n'ai d'autre ressource que cette ironie: parler du "rien à dire".

Je ne puis transformer la photo qu'en déchet : ou le tiroir ou la corbeille. Non seulement elle a communément le sort du papier (périssable), mais, même si elle est fixée sur des supports plus durs, elle n'en est pas moins mortelle : comme un organisme vivant, elle naît à même les grains d'argent qui germent, elle s'épanouit un moment, puis vieillit. Attaquée par la lumière, l'humidité, elle pâlit, s'exténue, disparaît ; il n'y a plus qu'à la jeter. Les anciennes sociétés s'arrangeaient pour que le souvenir, substitut de la vie, fût éternel et qu'au moins la chose qui disait la Mort fût elle-même immortelle : c'était le Monument. Mais en faisant de la Photographie, mortelle, le témoin général et comme naturel de ce qui " a été ", la société moderne a renoncé au Monument. »

Édouard Glissant, Les Indes, 1956

Les Indes, œuvre de l'écrivain martiniquais Édouard Glissant (1928-2011) constituent un long poème en prose

« On a cloué un peuple aux bateaux de haut bord, on a vendu, loué, troqué la chair. Et la vieillesse pour le menu, les hommes aux moissons de sucres, et la femme pour le prix de son enfant. Il n'est plus de mystère ni d'audace : les Indes sont marché de mort ; le vent le clame

maintenant, droit sur la proue ! Ceux qui ont incendié l'amour et le désir ; ce sont Navigateurs. Ils ont tourné la face vers la forêt, ils demandent, muets, quelque parole. Langage, une autre fois, de nudité. Pour le muscle, tant de mots. O Langage désert, et sa grammaire mortuaire ! Pour la denture, encore tant... Jusqu'à l'Oméga du monde nouveau ! Or, très-anciennement, je vois Cyrus menant ses gens à l'abreuvoir, à l'heure où tu deviens rouge d'un autre espoir, soleil. Cyrus, maître trahi qui te fustige puis t'insulte, mer. Avez-vous oublié l'abreuvoir de douleurs et le fouet de la lumière ? Je vois un soleil cru et une mer de lassitudes, qui entretiennent sur le sang les grandes Indes sans mystère.

"Un d'eux, qui profitant d'une mégarde des chiourmes, tourne son âme vers la mer, il s'engloutit. Un autre abâtardi dont le corps est sans prairie, sans rivière, sans feu. Un qui meurt dans sa fiente consommée à la fétidité commune. Un ici qui sait sa femme enchaînée près de lui : il ne la voit, mais il l'entend faiblir. Et Un qui sait sa femme nouée au bois là-bas d'un négrier : il ne la voit mais il l'entend partir. Un encore dont le gourdin a cassé quelque côte, mais on punit le marin peu économe du butin. Et Un qu'on mène sur le pont, une fois la semaine, que ses jambes ne pourrissent. Un qui ne veut marcher, immobile en sa mort déjà, qu'on fait danser sur la tôle de feu. Un qui attend l'inanition, il se refuse à avaler le pain mouillé de salaison ; mais on lui offre de ce pain ou du fer rouge sur la flamme, qu'il choisisse. Un enfin qui à la fin avale sa langue, s'étouffe, immobile dans sa bave rouge. Cela se nomme d'un nom savant dont je ne puis me souvenir, mais dont les fonds marins depuis ce temps ont connaissance, sans nul doute. »

2) Epreuve de mathématiques

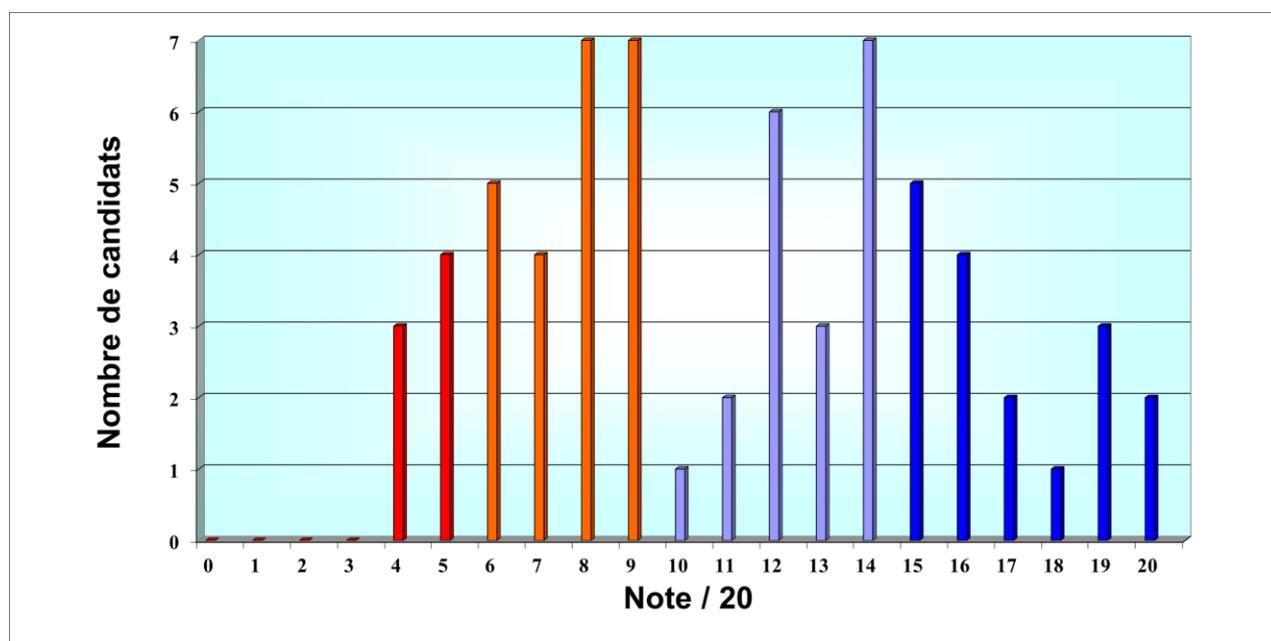
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 66

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 04 /20

Moyenne : 11,18 /20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.2. L'épreuve de mathématiques

L'épreuve de mathématiques consiste en une interrogation portant sur le programme des classes préparatoires de première et de seconde année, voie économique.

Explication de de l'épreuve :

Les compétences à évaluer dans l'épreuve de mathématiques sont au nombre de six : - Chercher - Modéliser – Représenter – Calculer – Reasonner – Communiquer.

Un texte présentant ces compétences plus en détail figure sur le site éduSCOL à l'adresse suivante :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/90/0/Competences_mathematiques_Lycee_282900.pdf.

L'épreuve consiste en une interrogation sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles de commerce de la filière ECE, première et deuxième année. Conformément à ce programme, l'épreuve peut inclure des questions d'algorithmique en utilisant le langage Scilab.

Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes et d'un temps de passage de 25 minutes, ledit passage se déroulant au tableau.

Pour les questions d'algorithmique, le candidat dispose d'un ordinateur pendant la préparation et pendant son passage.

Rapport de l'examineur

Commentaires généraux

Les candidats se sont, en grande majorité, préparés avec sérieux à cette épreuve.

Néanmoins, il est important de rappeler qu'il s'agit bien là d'une épreuve **orale**. Le niveau mathématique des candidats est donc évalué au même titre que leur aisance orale et leur réactivité face aux remarques ou aux questions de l'examineur.

Il faut donc bien comprendre que la note finale dépend du niveau mathématique et de la qualité de la prestation orale. Le programme étant assez vaste, les exercices sont variés et leurs difficultés peuvent être différentes (tout en restant proches), ce dont le jury tient compte.

Il est important, pour les candidats, d'avoir autant de recul que possible **sur l'ensemble du programme** pour pouvoir mobiliser ses connaissances de façon aussi pertinente que possible.

Certains sujets comportent des questions d'algorithmie à traiter en utilisant le logiciel Scilab. Ces questions peuvent prendre plusieurs formes : analyser et commenter les résultats d'un programme donné, expliquer le fonctionnement d'un programme donné, écrire ou compléter un programme dans un but précisé par l'énoncé.

Les attendus sont ceux du programme officiel des classes de CPGE ECE1 et ECE2 : connaissance des instructions de base (boucles, instructions conditionnelles, manipulation de matrices...), modélisation de variables aléatoires, utilisation et calcul d'approximation, étude de séries statistiques univariées et bivariées, représentation graphique de fonctions de deux variables...

Commentaires particuliers :

Algèbre : Si le contenu du programme est globalement connu, le jury déplore l'imprécision d'un grand nombre de candidats lorsqu'il s'agit de donner et d'utiliser des définitions ou propriétés du cours.

Par exemple, beaucoup de candidats n'ont pas pu donner de définition complète de la notion de valeur propre d'un endomorphisme et se sont contentés de dire « a est valeur propre de u si $u(x) = ax$ », sans quantificateur et sans définir x . Il en est de même pour la définition d'une famille libre, et cela s'est parfois révélé problématique dans la suite de l'exercice.

Analyse : Là encore, il faut veiller à utiliser le cours avec rigueur :

certains candidats effectuent des intégrations par parties directement sur des intégrales impropres et sans justification, d'autres additionnent des séries non convergentes...

On note également des difficultés pour trouver et utiliser des relations de comparaison (équivalence, négligeabilité), notamment lors de l'étude de la convergence de séries ou d'intégrales.

Probabilités : La formule des probabilités totales est étonnamment assez mal maîtrisée. Peu de candidats savent l'utiliser correctement, et encore moins arrivent à l'énoncer convenablement. De plus, de nombreux candidats ont tendance à confondre événements, probabilités et variables aléatoires. Ces trois notions sont certes liées, mais les confondre a posé de grands problèmes à certains candidats, rendant la compréhension de certains exercices très difficiles. On note d'ailleurs une difficulté pour quelques candidats à reconnaître des situations faisant intervenir des lois usuelles, allant jusqu'à confondre ces lois.

Scilab : Les candidats ayant traité des questions portant sur l'algorithmique l'ont généralement bien fait. Il y avait parfois des erreurs de syntaxe, mais l'essentiel est que le mécanisme mis en place soit cohérent et bien expliqué. Il est toutefois à noter que les candidats ayant essayé de traiter ces questions sont rares, alors que celles-ci peuvent, avec un effort raisonnable, permettre de se démarquer.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Au terme de la session 2015, il convient de formuler aux candidats les conseils suivants :

- La **bonne connaissance du cours est indispensable** pour espérer obtenir une bonne note.
- La **rigueur** est une qualité à ne pas négliger. Sans tomber dans l'excès, il s'agit par exemple de connaître entièrement ses définitions et propriétés de cours, et pas uniquement des formules sans contexte ou hypothèse.
- Ne pas hésiter à **utiliser le tableau** : certains candidats essaient d'énoncer des résultats plutôt longs ou de résoudre des exercices de façon uniquement verbale, et se perdent souvent en route. Ecrire en même temps que l'on parle n'est pas interdit et est même conseillé : cela permet au candidat de bien poser le contexte et de bénéficier de plus de clarté. Le jury n'exige pas que tous les problèmes soient résolus « de tête »...
- L'examineur n'est pas là pour déstabiliser le candidat mais pour évaluer sa réactivité. Il ne faut donc pas hésiter à proposer des idées, même sans être sûr qu'elles aboutissent. De même, il faut être capable de remettre en question ses raisonnements, surtout lorsque le jury est amené à intervenir. Encore une fois, **la réactivité (pertinente !) du candidat fait partie de la notation.**

Pour conclure, si les résultats sont variés, les candidats ont pour point commun de s'être tous présentés avec une extrême courtoisie et un comportement exemplaire. La nature de l'épreuve lui a permis de jouer correctement son rôle : classer les candidats. Il faut bien être conscient que les notes données sont des notes de concours, qu'il est donc important de savoir relativiser.

Exemples de sujets donnés :

Sujet 1 :

Exercice 1 : Donner la définition de la notion de valeur propre d'un endomorphisme.

On considère l'endomorphisme ϕ qui à tout polynôme $P \in \mathbb{R}_3[X]$ associe le polynôme $\phi(P) = 3P' + 2P$. Déterminer les valeurs propres de ϕ .

Exercice 2 : Pour tout entier naturel n , on définit la fonction f_n qui à tout réel x associe le nombre $f_n(x) = n - xe^x$.

1. Montrer que pour tout $n \in \mathbb{N}$, l'équation $f_n(x) = 0$ admet une unique solution sur $[0, +\infty[$. Cette solution sera notée u_n .
2. Soit $n \in \mathbb{N}$. En calculant $f_{n+1}(u_n)$, montrer que la suite (u_n) est croissante.
3. Montrer par l'absurde que la suite (u_n) n'est pas convergente. Qu'en déduit-on sur sa limite ?

Certains candidats se sont vus posés la question supplémentaire suivante : déterminer un équivalent de u_n quand n tend vers $+\infty$.

Sujet 2 :

Exercice 1 : Définition : Gradient, points critiques d'une fonction de classe C^1 sur \mathbb{R}^2 à valeurs dans \mathbb{R} .

Soit f la fonction qui à tout couple (x, y) de \mathbb{R}^2 associe le réel $e^{-x^2-y^2}$. Déterminer les points critiques de la fonction f . Cette fonction présente-t-elle des extremas ?

Exercice 2 : Un binôme de deux personnes nommées A et B participent à une épreuve physique. Ces deux personnes doivent grimper une corde. Une fois que l'une des deux personnes a réussi, elle doit attendre que l'autre personne en fasse de même. On considère que :

- A et B disposent chacun de leur propre corde.
- A et B ont droit à autant d'essais qu'ils le souhaitent.
- p est un réel fixé représentant la probabilité, lors d'un essai, de réussir à grimper la corde.
- Les essais sont indépendants.
- Chaque essai, qu'il soit réussi ou non, dure une minute.

On note X_1 (resp. X_2) le nombre d'essais nécessaires à A (resp. B) pour grimper la corde, et Y la variable aléatoire réelle égale à $|X_1 - X_2|$.

1. Quelle est la loi de X_1 ? De X_2 ? Donner leur espérance et leur variance.
2. Que représente l'événement $[Y = 0]$? Déterminer sa probabilité.
3. Montrer que pour tout $k \in \mathbb{N}^*$ on a $P([Y = k]) = \frac{2p(1-p)^k}{2-p}$.

4. Ecrire un programme Scilab permettant de simuler la variable aléatoire Y .

Certains candidats ont eu une question supplémentaire : pour quelles valeurs de p les deux personnes s'attendent-elles en moyenne moins de 5 minutes ?

Sujet 3 :

Exercice 1 : Que dire de la limite d'une suite croissante ?

Soit (u_n) une suite définie par $\begin{cases} u_0 > 2 \\ \forall n \in \mathbb{N}, u_{n+1} = u_n^2 - u_n + 1 \end{cases}$. Quelles sont les limites possibles de cette suite ? Quel est son sens de variation ? Que dire de sa limite ?

Exercice 2 : Une urne contient 2 boules : une blanche et une rouge.

On effectue dans cette urne une succession de tirages en respectant la règle suivante : si la boule tirée est blanche, on l'enlève du jeu et on ajoute une boule rouge dans l'urne. Si la boule tirée est rouge, on l'enlève du jeu et on ajoute une boule blanche dans l'urne.

Pour tout $i \in \mathbb{N}$, on note N_i le nombre de boules blanches contenues dans l'urne après le tirage i , et $U_i = \begin{pmatrix} P(N_i = 0) \\ P(N_i = 1) \\ P(N_i = 2) \end{pmatrix}$. On pose $N_0 = 1$.

Pour tout $i \in \mathbb{N}^*$, on note B_i la variable aléatoire égale à 1 si le tirage numéro i a donné une boule blanche, et 0 sinon.

1. Démontrer que, pour tout $i \in \mathbb{N}$, $P(N_{i+1} = 1) = P(N_i = 0) + P(N_i = 2)$. Établir des relations similaires pour $P(N_{i+1} = 0)$ et $P(N_{i+1} = 2)$.
2. Déterminer une matrice A telle que pour tout $i \in \mathbb{N}$, $U_{i+1} = AU_i$.
3. Calculer A^2 et A^3 .
4. En déduire la loi de N_i , pour tout $i \in \mathbb{N}$.
5. Comment en déduire la loi de B_i , pour tout $i \in \mathbb{N}^*$?

3) Épreuve d'économie, sociologie, histoire

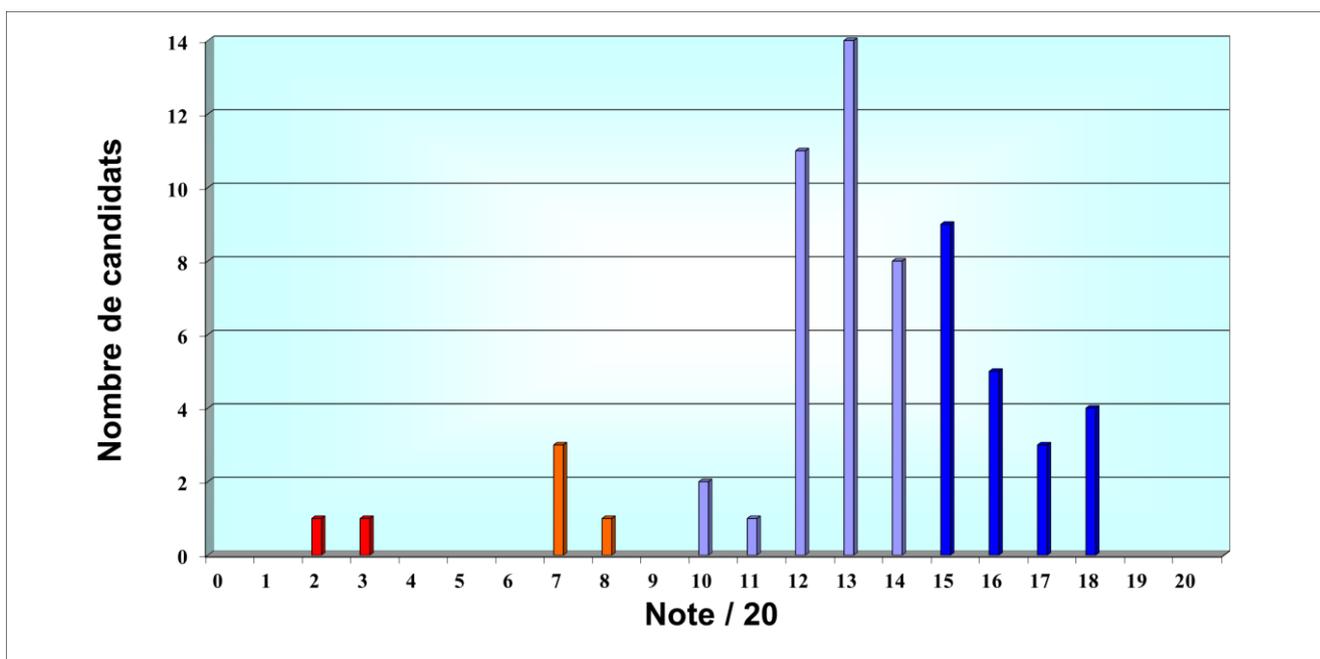
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 66

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 04 /20

Moyenne : 11,65 /20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.3. L'épreuve d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines

L'épreuve d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines consiste :

— à exposer oralement la réponse à une question tirée au sort et portant sur l'un des douze thèmes inscrits au programme des classes préparatoires de première et de seconde année, voie économique ;

— puis, dans le cadre d'un entretien, à répondre aux questions de l'examineur portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.

Explication de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique, des éléments de base, méthodes et démarches de la sociologie, ainsi que leur capacité à mobiliser et mettre en perspective de façon pertinente les principaux phénomènes économiques et sociaux depuis le début du 19^e siècle. Les candidats doivent être capables d'expliquer les faits économiques et sociaux par l'analyse ou éclairer l'analyse par les faits ainsi que de mener une réflexion approfondie sur des questions du monde contemporain.

L'épreuve consiste ainsi dans un premier temps en un exposé oral d'une dizaine de minutes, de la réponse à une question tirée au sort et portant sur l'un des thèmes inscrits au programme des deux années de classes préparatoires de sciences économiques et sociales (SES), voie économique. Dans un second temps, le candidat est invité à répondre dans le cadre d'un entretien aux questions de l'examineur portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.

Commentaire de l'examineur

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain consiste à proposer oralement, pendant une dizaine de minutes, une démonstration construite portant sur un sujet conçu dans le cadre du programme officiel d'ESH, ce dernier étant articulé en quatre modules : « *Les fondements de l'économie et de la sociologie* », « *Croissance et développement du XIX^{ème} siècle à nos jours* », « *La mondialisation économique et financière* », « *Déséquilibres, régulation et action publique* »

On rappellera que ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur l'ensemble du programme d'ESH des deux années de classe préparatoire ECE.

Lors de l'entretien suivant l'exposé du candidat, l'entretien durant une quinzaine de minutes, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée et éventuellement sur d'autres éléments du programme d'ESH.

Commentaires généraux

Les résultats de cette épreuve d'ESH sont dans l'ensemble satisfaisants et reflètent une préparation sérieuse de la plupart des candidats.

Les notes s'échelonnent de 4 à 20 (écart type de 3, 7 et moyenne de 11,65) et un quart des candidats a obtenu une note supérieure ou égale à 15, reflétant une maîtrise très satisfaisante des principaux outils et savoirs du programme d'ESH. A l'opposé, 30% des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 10, ce qui correspond à une prestation bien en deçà des attentes du jury.

Cette hétérogénéité des résultats traduit un degré de maîtrise disparate des éléments du programme d'ESH et permet de rappeler que **cette épreuve se prépare sur les deux années de classe préparatoire, tant du point de vue méthodologique que du point de vue de la maîtrise**

des principaux concepts et outils d'analyse économique et sociologique, maîtrise ancrée dans une large perspective historique. Dès lors, certains exposés fragiles dans leur dimension analytique ne peuvent résister aux différentes questions du jury et soulignent donc maladroitement un apprentissage superficiel. A l'inverse, certains exposés brillants semblent le reflet d'un travail approfondi, sérieux et réfléchi, portant sur la totalité du programme d'ESH et ce, dans une perspective historique solidement maîtrisée.

Commentaires particuliers

Il convient ici de rappeler certains éléments essentiels à la réussite de l'épreuve d'ESH. Ainsi, la **définition des termes clés du sujet** est trop rarement proposée ce qui entraîne le candidat dans une discussion obscure et manquant fréquemment de consistance théorique. De même, la **mise en perspective historique du sujet** est souvent absente ou simplement esquissée, ce qui peut ramener le traitement du sujet à une dimension uniquement contemporaine sans prise en considération de l'histoire économique et sociale. Dès lors, une analyse fine des principaux enjeux du sujet devra nécessairement proposer ces deux axes (définition des termes, mise en perspective historique) dans une introduction sérieuse, aboutissant ainsi à une problématisation réfléchie qui ne soit pas uniquement descriptive.

Les candidats réalisent, avec plus ou moins de réussite, des efforts visibles concernant l'élaboration d'un plan détaillé permettant de structurer leur argumentation, elle-même illustrée de manière précise. Il est cependant dommageable que de nombreux candidats ne respectent pas leur problématique initiale annoncée et « récitent » de manière mécanique leurs fiches de révisions sur tel ou tel thème du programme d'ESH.

La conclusion ne doit pas être une simple reprise des différents axes de démonstration, elle doit également proposer des éléments de réponse précis à la problématique proposée en introduction et éventuellement envisager une ouverture sur des problématiques contemporaines en lien direct avec le sujet.

On rappelle également que les candidats peuvent, s'ils le souhaitent pour le besoin de leur argumentation, disposer du tableau et réaliser schémas ou courbes, à condition d'en préciser systématiquement les axes et de nommer les courbes proposées.

Enfin, il n'est pas acceptable que certaines erreurs ou confusions soient présentes dans des exposés de candidats ayant suivi, au minimum, deux années d'enseignement d'ESH. Ainsi, certains candidats continuent de confondre l'analyse keynésienne avec l'analyse monétariste ou ne distinguent que très imparfaitement Nouvelle économie classique et Nouvelle économie keynésienne. La confusion entre l'analyse du triangle des incompatibilités et celle des zones monétaires optimales a, par exemple, été régulièrement rencontrée. De même, les sujets concernant la mondialisation ont souvent eu tendance à n'en retenir que la dimension contemporaine, sans mettre en perspective historique la mondialisation du XIX^{ème} siècle. A cet égard, on rappellera que la maîtrise des éléments saillants des différentes révolutions industrielles est essentielle et que la révolution des technologies de l'information et de la communication n'est pas la seule révolution « industrielle » des derniers siècles....Les candidats proposant des modèles théoriques éventuellement prolongés par différentes courbes (courbe de Phillips par exemple), doivent systématiquement établir les hypothèses des modèles et éventuellement discuter ces dernières. De même, l'histoire de la pensée économique (depuis le

XVIème siècle) et sociologique (depuis le XIXème siècle) est une composante à part entière du programme d'ESH, ce qui ne semble convenir à certains candidats associant Durkheim au courant de l'individualisme méthodologique ou encore Marx à l'analyse libérale. Enfin, concernant les grands déséquilibres macroéconomiques étudiés dans le cadre du programme, notamment le chômage et l'inflation, il n'est pas acceptable que les exemples mobilisés soient uniquement centrés sur la période suivant les années 1980.

Exemples de sujets :

Faut-il réduire la dette publique ?

Progrès technique et emploi.

Capital humain et croissance.

Peut-on prévoir les crises ?

Doit-on opposer systématiquement Durkheim et Weber ?

La monnaie est-elle neutre ?

Une révolution agricole est-elle une étape nécessaire à une révolution industrielle ?

Les classes moyennes ont-elles disparu ?

Faut-il revenir au protectionnisme ?

L'inflation n'a-t-elle que des inconvénients ?

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

L'épreuve d'ESH est une épreuve se préparant sur les deux années de classe préparatoire. Toute tentative de révisions intensives en fin de deuxième année ne peut malheureusement se solder que par une maîtrise insatisfaisante et sans mise en perspective historique solide des éléments du programme d'ESH. Dès lors, la préparation très sérieuse de certains candidats et les excellentes notes pouvant être obtenues lors de cette épreuve, invitent à rappeler la nécessaire maîtrise méthodologique de l'analyse de sujets, la rigueur et la précision dans la présentation des théories convoquées ou encore celles des périodes historiques mobilisées.

On rappellera enfin que **le suivi régulier de l'actualité économique et sociale ne peut qu'être bénéfique** à la réussite de l'épreuve, en associant de manière systématique, mise en perspective historique et problématiques contemporaines.

Le jury souligne enfin l'extrême courtoisie des candidats et leur comportement exemplaire.

4) Épreuve d'économie approfondie

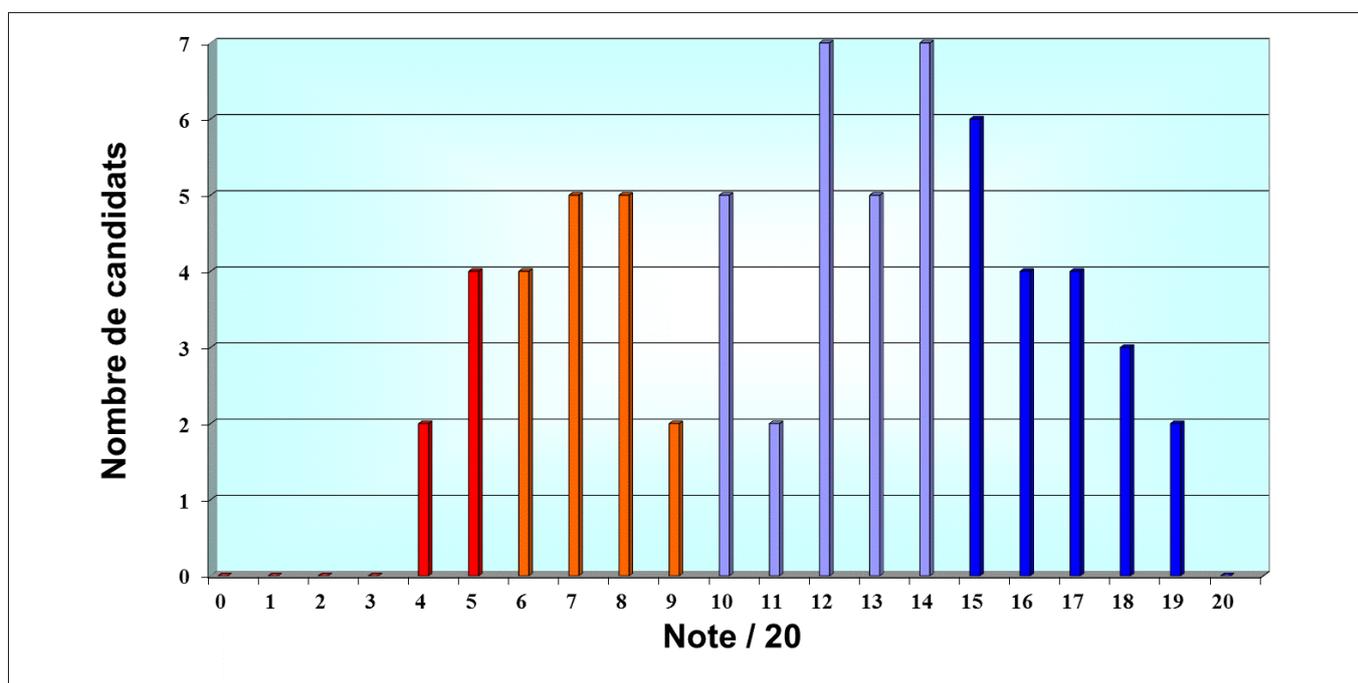
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 67

Note maximale obtenue : 19 /20

Note minimale obtenue : 4 /20

Moyenne : 11,61 /20



28% des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15, ce qui témoigne de l'intérêt d'une préparation méthodique et de la capacité d'une part importante des étudiants à mobiliser efficacement leurs connaissances.

Cependant, une proportion semblable de candidats est notée entre 04 et 08 ; cette plage de notes a été réservée aux cas où les lacunes étaient manifestement trop nombreuses et ne permettaient pas de conduire un raisonnement économique cohérent. Quoique le jury n'ait ainsi pas attribué de note éliminatoire, il n'y a pas loin entre un 04 et un 02.

Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.4. L'épreuve d'économie

L'épreuve d'économie consiste en une interrogation permettant la vérification de l'assimilation par les candidats des fondements de l'analyse économique.

Elle peut comporter de courts exercices pratiques. Elle porte sur le programme des classes préparatoires de première ou de seconde année, voie économique.

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des modes de raisonnement et des concepts microéconomiques et macroéconomiques ainsi que des principes essentiels de la comptabilité nationale.

Au-delà de la résolution technique des exercices, les candidats doivent être capables d'expliquer de façon rigoureuse les raisonnements et concepts mobilisés.

Rapport de l'examinateur

Nature et déroulement de l'épreuve :

Conformément au programme officiel des CPGE ECE1&2, l'épreuve d'économie approfondie porte sur « les fondements de l'analyse microéconomique et macroéconomique ». Elle comporte deux parties, évaluant les deux années couvertes par le programme.

S'agissant de la microéconomie, l'accent est mis sur « les modes de raisonnement et [les] concepts microéconomiques », ce qui exclut toute technicité excessive des exercices ou des questions. En revanche, il est demandé aux candidats de maîtriser « les fondements conceptuels de la microéconomie et de fournir des exemples concrets d'application », souvent lorsque le cas formalisé illustre un sujet d'actualité (le contrôle des loyers, les effets d'un salaire minimum sur un marché du travail en concurrence pure et parfaite, le pouvoir de marché de firmes en situation de concurrence imparfaite).

La partie traitant la macroéconomie et la comptabilité nationale sert à envisager l'incidence de chocs et de politiques économiques à travers la modélisation de comportements économiques et de flux.

La pertinence des relations et des faits stylisés retenus est évaluée dans la perspective de l'analyse conjoncturelle (IS-LM-BP en économie ouverte avec liberté de circulation des capitaux, relance en économie ouverte, rôle des anticipations des agents économiques, l'austérité budgétaire par exemple). Comme dans le cas de la microéconomie, la démonstration n'exige pas de calculs développés, les candidats ne disposant pas de calculatrice.

La préparation des deux parties dure 30 minutes et le temps de restitution (25 minutes) est alloué à égalité entre les deux thèmes. **Le candidat doit donc s'attendre à résoudre un exercice, puis à traiter sur un mode plus théorique un autre thème, sans application numérique.** Dans les deux cas, **il est demandé d'illustrer le raisonnement par un graphique.** Tout au long de la restitution, le candidat doit anticiper des questions sur les hypothèses des modèles, la cohérence de ses résultats et les liens avec l'actualité économique (ce dernier point étant succinct). Il utilise continûment et avec ordre le tableau pour expliciter sa démarche.

Commentaires généraux

Les candidats ont été évalués selon trois critères :

La rigueur du raisonnement

La compréhension des questions (dans l'énoncé et au cours de la restitution) suppose de s'appuyer sur un vocabulaire économique précis.

Ainsi les candidats éviteraient de confondre équilibre et optimum, réel et nominal, équilibre de Nash et équilibre en stratégie dominante, investissement et placement (dans une économie à deux secteurs comme le modèle IS-LM).

Les prestations moyennes s'expliquent par des hésitations sur les définitions, des erreurs qui obligent l'examineur à corriger et le candidat à tenter de trouver la bonne solution. Ainsi, trop de candidats oublient les conditions de la concurrence pure et parfaite et à quelle forme de concurrence imparfaite correspond chaque relâchement des hypothèses.

Pour les graphiques illustratifs, les formes, déplacements de courbes (ou le long de la courbe) doivent s'appliquer au phénomène invoqué et les variables exogènes distinguées des variables endogènes.

La capacité à démontrer les propositions,

Les candidats s'abritant derrière ce qu'ils nomment des « formules » sont systématiquement invités à démontrer et expliquer les règles générales qu'ils mobilisent avant de vérifier que leurs suppositions s'inscrivent bien dans le cadre de l'exercice.

Dans le domaine de la microéconomie, il est indispensable de savoir pourquoi, à l'équilibre, le TMSB est égal au rapport des prix : une illustration géométrique utilisant un graphique justifie l'affirmation.

Dans le même ordre d'idées, la convexité des courbes d'indifférence n'est pas une généralité; on peut éventuellement la démontrer dans le cas des fonctions de type Cobb-Douglas en posant $U(x,y) = U_0$ avec $U_0 > 0$, puis en exprimant y en fonction de x et enfin en étudiant l'équation de la courbe obtenue. Dernier exemple, issu de la microéconomie du producteur : la règle de la maximisation du profit, $R_m(q) = C_m(q)$ se déduit aisément de la définition du profit : on cherche à maximiser $\Pi(q) = pq - CT(q)$, de sorte que $\Pi'(q) = 0$.

Concernant la macroéconomie, le raisonnement à la marge, mobilisée dans la définition de la propension marginale à consommer et appliquée à une fonction de consommation keynésienne de type $C = cY + c_0$, permet de confirmer que le paramètre c est bien la propension recherchée.

La connaissance des enjeux de l'analyse économique

L'épreuve d'économie approfondie ne saurait être confondue avec celle d'ESH. Il n'est pas demandé au candidat de connaître l'histoire de la pensée économique. Néanmoins **savoir contextualiser les modèles, connaître leurs hypothèses et leurs lacunes est indispensable.**

Par exemple, la différence fondamentale entre le modèle IS-LM élémentaire au programme et le modèle Offre agrégée / Demande agrégée, relative au statut des prix, explique que l'on puisse illustrer l'incidence d'un choc négatif en mobilisant des mécanismes néoclassiques dans le second modèle (on prendra soin d'expliquer l'hypothèse retenue pour la pente de la courbe OG) et non dans le premier.

Enfin, les imprécisions sur les motifs de la demande de monnaie dans l'analyse keynésienne ou néoclassique empêchent de saisir l'enjeu de la forme de la courbe LM et du statut implicite de la monnaie dans le modèle OA/DA.

Quelques exemples de sujet :

Premier exemple de sujet

Cet exemple commenté permet d'illustrer les attentes et les questions posées aux candidats.

Équilibre macroéconomique

Soit une économie ouverte où

Y : revenu national

$$C = cY_D + c_0$$

fonction de consommation avec $Y_D = Y - T$

I : investissement

G : dépenses publiques

$$T = tY + T_0$$

fonction d'imposition

X : exportations

$$M = mY + M_0$$

fonction d'importation

m et $M_0 > 0$

a | Expliquer la fonction d'importation.

Attendus : propension marginale à importer, importations incompressibles, contrainte extérieure (en remarquant que X est exogène).

Questions exploratoires : pourquoi les exportations sont-elles exogènes dans ce modèle ? De quelle variable pourraient dépendre les exportations ? Que signifie l'expression « petit pays » au sens économique ?

b | Déterminer l'expression du revenu national à l'équilibre.

Attendus : expliquer qu'à l'équilibre $OG = DG$ et poser $OG = Y$ (revenu national).

Question exploratoire : illustrer le raisonnement par un graphique revenu national / demande globale (diagramme de Samuelson).

c | Déterminer la valeur du multiplicateur de dépenses publiques et montrer qu'il est plus faible en économie ouverte qu'en économie fermée.

Attendus : utiliser la réponse à la question précédente et définir le multiplicateur de dépenses publiques ; poser $dY = k_1 dG$, en déduire que $k_1 = dY/dG$ et dériver la forme réduite du modèle obtenue à la question précédente ; contrainte externe.

Questions exploratoires : propension marginale à épargner ; fuites hors du circuit revenu-dépense ; valeur des multiplicateurs dans les travaux récents du FMI.

d | Déterminer la valeur du multiplicateur fiscal en économie ouverte et comparer avec le résultat obtenu à la question précédente.

Attendus : méthode identique à celle de la question précédente pour déterminer le multiplicateur fiscal $k_2 = dY/dT$. Comparer la valeur des multiplicateurs en valeur absolue.

L'offre de travail

a | Expliquer l'arbitrage travail-loisir pour l'agent individuel.

Attendus : programme de maximisation de l'agent sous contrainte, salaire réel, coût d'opportunité (de renonciation), effet de substitution et effet-revenu.

Questions exploratoires : arguments de la fonction d'utilité de l'agent, marché des facteurs de production.

b | En déduire la forme de la fonction d'offre de travail.

Attendu : tracé de la courbe d'offre de travail dans le plan (Ls, w/p)

Question exploratoire : courbe d'offre de travail coudée, rôle de la fiscalité (A. Laffer).

Deuxième exemple de sujet

La maximisation du profit

Une entreprise en situation de concurrence subit des coûts de la forme

$$C(q) = 0,5q^2 + 20.$$

Le prix de vente unitaire sur le marché est de 80.

a | Commenter la fonction de coût.

b | Écrire la fonction de recette totale.

c | Écrire la fonction de profit.

d | Quelle est la quantité q^ qui permet de maximiser le profit et quel est son niveau?*

e | A long terme quelle est la valeur du profit total de cette entreprise?

Politique économique en économie ouverte

Soit un petit pays ayant fait le choix de changes fixes et d'une ouverture totale aux marchés de capitaux. Les évolutions macroéconomiques sont représentées à l'aide d'un modèle IS-LM-BP.

a | Que représente la courbe BP? Quelle est son allure dans cette situation? Tracez-la.

b | Comment doit réagir la banque centrale en cas de dépréciation du taux de change sur le marché des changes? Illustrez à l'aide de la courbe LM.

c | Comment évolue l'équilibre macroéconomique?

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour progresser, les candidats sont invités à s'entraîner régulièrement à la résolution d'exercices simples afin de se familiariser avec les techniques élémentaires (maximiser, rechercher un équilibre, dériver une fonction à deux variables, trouver le coefficient directeur d'une droite, représenter graphiquement) et à s'assurer de la compréhension du vocabulaire économique.

Les fondamentaux acquis, il faut vérifier que les modèles sont véritablement compris et que l'on est capable d'anticiper des questions sur les hypothèses sous-jacentes, les lacunes des modèles, l'énoncé proposé ne constituant qu'une base de réflexion, guidée par des questions intermédiaires.

Les sujets d'économie approfondie sont conçus pour permettre de valoriser un apprentissage non répétitif et une honnêteté intellectuelle. Les prestations observées montrent que de très nombreux candidats répondent parfaitement à ces deux exigences.

5) Épreuve d'anglais

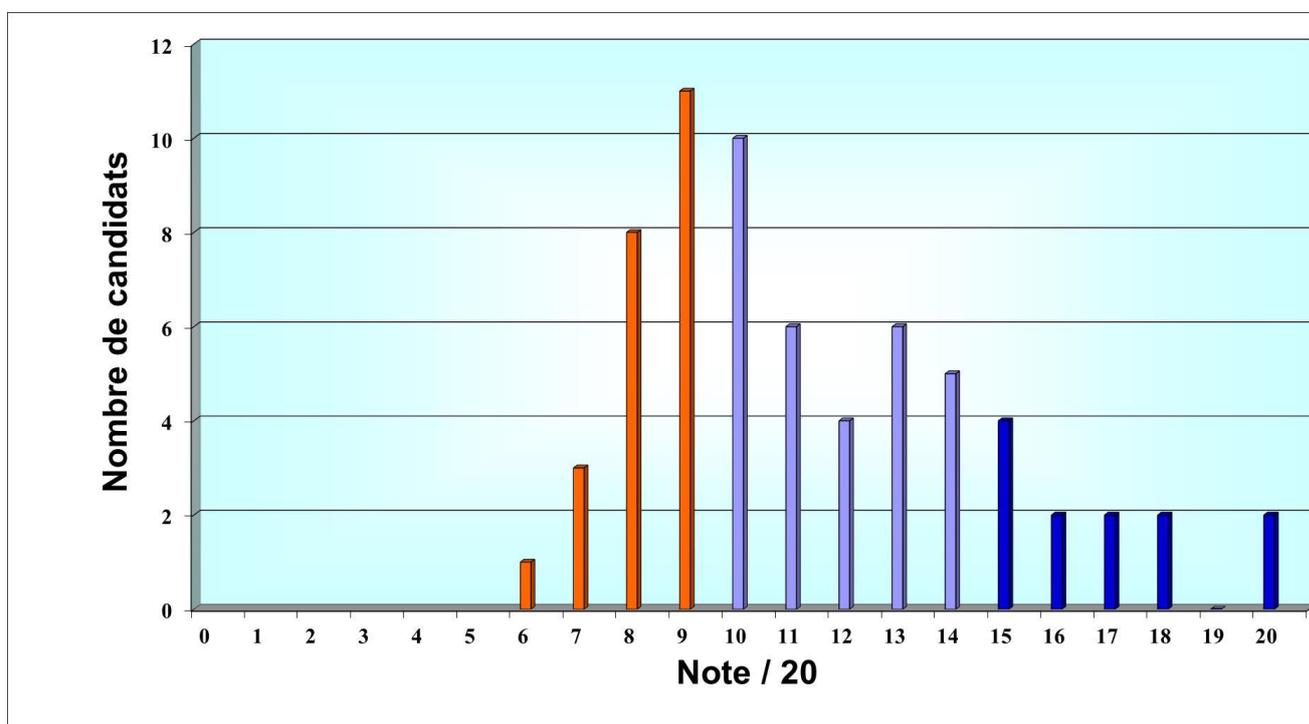
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 66

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 06 /20

Moyenne : 11,42 /20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.5. Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 700 et 1 000 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;*
- porter un regard analytique et critique sur le document.*

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Rapport de l'examineur

Nature et déroulement de l'épreuve :

Temps de préparation : 30 minutes.

Le candidat dispose d'un maximum de vingt minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique anglophone.

La lecture d'un extrait du support écrit n'est plus requise.

Cette présentation est suivie d'un entretien dont la durée ne sera pas inférieure à cinq minutes.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25'.

L'épreuve se déroule entièrement en anglais.

Commentaires généraux

Dans l'ensemble, **les candidats ont su tirer profit de cette épreuve comme en atteste la moyenne obtenue.** L'introduction de supports audio et vidéo n'a pas semblé poser de difficultés insurmontables. Toutefois, la spécificité de ces formats appelle des remarques complémentaires (voir ci-après, « Commentaires particuliers »).

Sur un plan méthodologique, les efforts de structuration, de pertinence et de clarté sont la preuve d'un travail d'entraînement en amont sérieux et régulier de la part de nombreux postulants. Le jury félicite les candidats capables de replacer le document dans un contexte, d'en restituer le contenu de façon dynamique en effectuant un véritable travail de reformulation s'appuyant sur des thématiques bien définies, de formuler une transition cohérente et logique conduisant à une deuxième étape de commentaire bâti sur une appréciation critique fine, ciblée et pertinente, nourrie d'une solide connaissance de l'actualité des pays anglo-saxons, de leur histoire et de leur culture.

Sur le plan linguistique, le jury tient à féliciter les candidats qui s'expriment dans une langue fluide, idiomatique (sans placage excessif de formules toutes faites), correcte sur le plan phonologique et surtout rigoureuse sur le plan grammatical. L'autocorrection a ici toute sa place et ne pourra qu'être valorisée.

Il importe enfin de souligner l'importance de l'entretien. Certains candidats l'ont bien compris et réagissent de façon positive aux questions, pour reformuler, nuancer, approfondir certains points. Il est parfois étonnant de constater qu'ils sont capables de mobiliser des connaissances et des références culturelles très pertinentes lors de l'entretien. Ceci leur permet certes de compenser un commentaire parfois trop artificiel et mal relié aux enjeux du document. Nous ne pouvons que les inviter à mobiliser plus spontanément ces connaissances lors de leur préparation pour les intégrer d'emblée à leur commentaire. L'entretien leur permettra ainsi de gagner encore plus de points.

Rappelons que cette étape ultime de l'épreuve est l'occasion de mettre en œuvre des qualités essentielles telles l'écoute, la réactivité, la pertinence et la mise en perspective. A ce stade, tout n'est pas encore joué : désinvolture, désintérêt, ou réponses monosyllabiques sont à proscrire.

Commentaires particuliers

Quel que soit le support proposé, écrit ou numérique, **le compte-rendu a pour objectif de reformuler de façon cohérente et structurée les enjeux du document.** La méthodologie appliquée efficacement pour les supports écrits par la majorité des candidats doit également l'être de façon aussi systématique pour les documents sonores ou vidéos : introduire et poser le contexte, dégager la problématique avant d'annoncer un plan qui sera suivi. Il ne s'agit pas de paraphraser ni de dérouler une longue série de citations ou d'exemples qui en eux-mêmes, ne démontrent rien. **La reformulation permet d'évaluer la capacité du candidat à s'approprier pleinement les thématiques abordées, à saisir les articulations logiques et le raisonnement sous-jacent.**

Notons que la richesse lexicale constitue un atout majeur pour mener à bien cette tâche.

Tous les documents sonores proposés sont des documents authentiques –en aucun cas de l'écrit oralisé- extraits de la radio britannique ou américaine (chaines de radio de la BBC, npr.org ou chaines locales associées).

Le lexique doit être adapté à ces supports et le candidat avisé veillera à éviter de se référer à un « texte », encore moins à des *'characters'*, mais bien à *the re'cording* ou encore *the audio document* (où le /au/ n'est pas diphtongué - et jamais *'record*).

Restituer au discours indirect les déclarations des divers intervenants ne constitue pas une reformulation aboutie. Qu'il s'agisse d'un simple entretien ou d'un débat, le travail éditorial du journaliste consiste à sélectionner soigneusement des intervenants d'horizons divers (membres d'une institution politique, économique, représentants des forces de l'ordre, membres d'un groupe de pression, victimes de la mesure annoncée ou simples témoins, etc.) pour éclairer au mieux son sujet et la complexité de ses enjeux. Le nom des locuteurs importe moins que la fonction, laquelle conditionne le discours et la prise de position adoptée. Bien entendu, ne pas repérer les références aux personnalités supposées connues sera pénalisé, tout comme une prononciation fortement francisée de leur nom (*'David 'Cameron* diphtongue du /a/ , *ØPresident O'abama* ...). Pour les autres, on aura recours aux expressions suivantes : *the first / second / last interviewee/ the 'female/male interviewee* (/i:/), *the male journalist/ the female 'jou*rnalist, *the host /həʊst/, the anchor /'æŋkə', the pre'senter* etc .

S'agissant des supports vidéo, également authentiques, le jury n'attend pas une description scène par scène. Notons que certains aspects visuels contribuent à illustrer le sujet ce qui implique de **recourir aux outils linguistiques de la description** (lexique spatial : in the foreground/ the background/, recours au présent en be+ ing, au passif en be+ ing entre autres).

Ainsi dans un sujet traitant des manifestations de solidarité qui se déroulèrent dans les rues de New York à la suite des émeutes de Baltimore, la présence en arrière-plan de forces de l'ordre procédant à des arrestations de manifestants de toutes origines et âges devait être décrite.

De plus, **les bandeaux affichant l'identité et la fonction des personnes interrogées devraient être exploités ; ils fournissent des indications précieuses permettant de mieux cerner le point de vue adopté sur le sujet abordé par l'intervenant et d'en nuancer la portée.**

Ainsi, dans un document dressant le bilan de la catastrophe environnementale qui frappa le golfe du Mexique en 2010, les déclarations très circonspectes des équipes engagées par le groupe pétrolier BP étaient à contraster avec celles, tout naturellement plus alarmistes des membres d'une organisation de protection de la nature, tandis que le discours excessivement optimiste d'un entrepreneur du tourisme s'expliquait par des considérations d'ordre économique.

Les attentes du jury pour le commentaire du document rejoignent celles décrites dans les rapports des sessions antérieures.

Nous signalerons toutefois quelques tendances qu'il serait bon de corriger :

Se cantonner à l'actualité française pour nourrir un commentaire est maladroit dans un oral de langue où le candidat est supposé faire preuve de connaissances culturelles, historiques et socio-économiques propres à la sphère anglo-saxonne.

Le candidat réfléchira à la pertinence de ses choix pour éviter de tomber dans un catalogue ou un pêle-mêle d'idées : on comprend qu'il soit fait mention de la Catalogne au sujet d'un article portant sur le référendum écossais ; mais il est plus immédiatement pertinent d'aborder également la question du Brexit, question traitée quasi quotidiennement et inlassablement par tous les médias au cours de l'année écoulée.

Dans un document sonore sur la vente d'armes et de matériel militaire lourd par les États-Unis aux pays asiatiques, y compris le Vietnam, trop peu de candidats ont abordé les enjeux économiques, mais aussi de politique étrangère et de sphère d'influence américaine préférant plaquer de façon souvent très artificielle de longs développements sur le port d'armes à feu et le NRA (acronyme de surcroît souvent mal prononcé avec un r français).

Réussir cette épreuve requiert une solide maîtrise des outils linguistiques et phonologiques.

Voici donc quelques pistes pour améliorer la recevabilité de la prise de parole :

-trop de **verbes irréguliers** courants sont mal maîtrisés.

- méconnaissance des règles en matière de **déterminants et quantifieurs** : Ø , the , a . l'article défini est trop souvent employé comme en français, l'article indéfini devant les indénombrables, qui d'ailleurs sont ignorés : « aircraft evidence, data_, information » ne prennent jamais de -s

On dira toujours *the UK, the US, the European Union, the Obama administration* mais Ø*Obama's administration*.

Les inflexions du pluriel et le –s de la troisième personne doivent être audibles. Les accords sujet/verbe correctement réalisés : there is + sg / there are + pluriel

Les modaux, les auxiliaires, les temps et les modes doivent être maniés correctement.

Une attention particulière sera portée aux emplois du present perfect, bien souvent escamoté au profit du présent et du prétérit (notamment dans la traduction de « depuis »), ainsi qu'au passif, trop peu utilisé et souvent mal construit.

La construction des verbes sera plus rigoureuse (infinitif/base verbale/ gérondif).

La **forme interrogative**, qu'elle soit directe ou indirecte induit des modifications syntaxiques (inversion) et morphologique (recours aux auxiliaires).

Les pronoms relatifs sont, eux aussi, à retravailler ; who est confondu avec which et what avec which (ce qui). Whose souvent inexistant !

La **syntaxe anglaise** obéit à des contraintes bien différentes du français qu'il convient de repérer pour éviter tout calque syntaxique ;

Ne pas séparer le verbe du complément : *It illustrates very well the issue → *it illustrates the issue very well*

Attention aux **inversions** sujet / verbe, très encadrées en anglais : questions directes , phrases débutant par des adverbes restrictifs ou des formules négatives : only when/ scarcely/ barely . / not only / neither etc. ;

On ne dira pas *As shows the article mais *as the article shows .* ;

Ces remarques n'ayant aucun caractère exhaustif, nous invitons les candidats à consulter les précédents rapports de jury, mais aussi leurs livres de grammaire, les corrigés et compte-rendus de khôlles établis tout au long de leur cursus afin de se constituer leur propre feuille de route.

La richesse lexicale est indispensable à condition de ne pas tomber dans la surenchère idiomatique. Les candidats veilleront notamment à limiter le recours excessif aux expressions comme *it's a burning issue, it's a topical issue* (répétées trop souvent, elles perdent toute saillance), à proscrire définitivement les calques lexicaux comme * in a first / second /time, *the problematic etc , *we can make precisions, *the journalist makes observe (au lieu de *points ,out*) etc ; à s'approprier davantage le lexique analytique et celui permettant de décrire des tendances à partir de données chiffrées (increase/ decrease, edge up/ down, plummet, curb, a hike, an increase in sth. of etc ;) et à revoir la prononciation des chiffres...

Il est primordial que les verbes très souvent utilisés pour le commentaire soient correctement construits : *I want / wish to explain you →explain to you / * having listened the recording →to the recording , *the journalists asks to the guest→asks the guest ...

Le lexique doit être stabilisé.

On constate encore trop de confusions: "at last/ finally/ eventually, Arab/Arabic/Arabian, raise / rise lay/ lie, base/basis, economic/ economical, hard/hardly (donnant lieu à des contresens comme "The US was hardly hit by the subprimes crisis...") like/as/such as, bill/law/right, threat, threaten, say/ tell, teach/ learn , policy/politics, politician, assure/ ensure, set/settle etc."

Les acronymes courants doivent être connus : ØNATO /'neɪtəʊ/ , the WTO, the UN, the EU, the OECD, the WHO, the IMF etc ;

Pour finir, les candidats fourniront un effort pour placer les accents de mot et de phrase correctement, afin de rendre leur propos intelligible.

Les candidats ont parfois du mal à se détacher du français et adopter les règles accentuelles de base (mots en *-ic* , en *-ion*, suffixes en *-al* , *-able* et *-ate*).

Les accents toniques de mots courants comme « *e'vent*, *de'velop*, *de'veloppment*, *'comment* , *'focus* , *'focuses*, *O'bama*, *o'ccur*, *U'nited*. »

Les marques morphologiques comme le *-s* pluriel ou de troisième personne mais aussi le *-ed* du *preterit* (prononcé /ɪd/ , /d/ ou /t/ selon le cas) doivent être correctement réalisées et audibles.

Il en va de même pour les diphtongues dans des mots comme *however*, *allow*, au risque de créer des confusions: *allow* /aʊ/ mal diphtongué, peut être perçu comme a law /lɔː / son tendu, à ne pas confondre non plus avec *low* /ləʊ/ .

Liste non exhaustive de sujets proposés

Could Berkeley's soda tax be a model for tackling obesity ? *The Guardian*, November 6, 2014

Britain survives, *The Economist*, September 19, 2014

Everywhere in chains- Bonded Labour, *The Economist*, March 14, 2015

Why Robots will always need us – *The New York Times*, May 20, 2015

What to be afraid of, *The New York Times*, June 5, 2015

#Black Lives Matter , *Audio Npr* December 4, 2014

NYPD and Twitter, *BBC Radio 4*, September 4, 2014

David Cameron and the Feminist T-shirt, *BBC Radio 5*, October 27, 2014

Asian nations buy US military hardware, *NPR* (May 10, 2015)

Resignations, *BBC News* May 8th, 2015

Gulf scarred but resilient years after oil spill, *Associated Press*, April 10, 2015

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Un entraînement régulier est primordial pour mener à bien cette épreuve. Pour cela, les candidats disposent de tous les outils accessibles en ligne, qu'il s'agisse des sites des grands médias anglophones, radio, télévision, etc. Seul un suivi rigoureux de l'actualité leur permettra de se constituer une solide culture pour aborder sereinement l'analyse et le commentaire critique des supports proposés.

Les candidats trouveront matière à améliorer leurs compétences pour l'oral sur le site de la BBC. Les podcasts de 6 minutes *English*, www.bbc.co.uk/podcasts/series/6min associés aux scripts, sont un bon point de départ pour démarrer et prendre confiance. Sous l'onglet "*features*" on trouve toute une batterie d'exercices de prononciation, de vocabulaire, et de thèmes d'actualité

(<http://www.bbc.co.uk/learningenglish>). Le site américain npr.org propose une très grande variété de documents audio couvrant tous les aspects de la vie politique, économique, scientifique et culturelle du pays.

6) Épreuve d'allemand

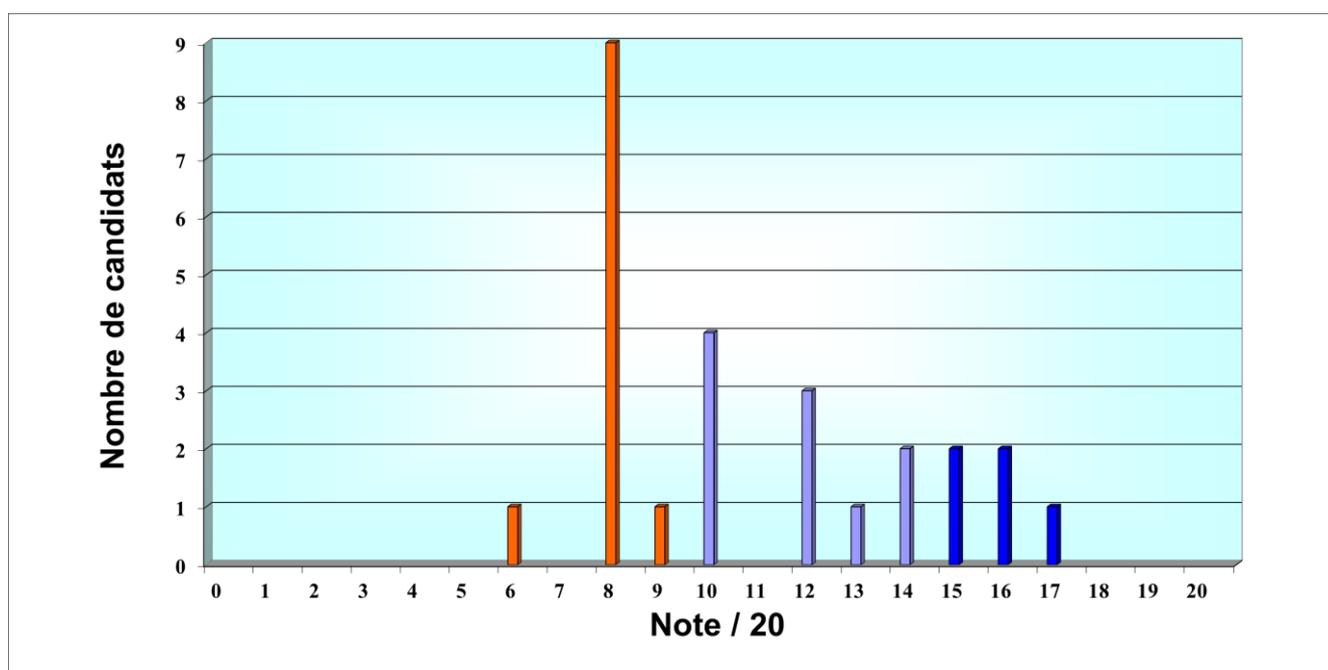
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 26

Note maximale obtenue : 17 /20

Note minimale obtenue : 06 /20

Moyenne : 10,88/20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.5. Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

3.2.2. L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

— une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le

portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou

— une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;**
- porter un regard analytique et critique sur le document.**

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

Rapport de l'examineur

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le règlement du concours impose désormais l'anglais en LV1, l'allemand est donc présenté en LV2 par les candidats germanistes. Les coefficients des deux langues restent égaux (6).

Les documents peuvent être écrits (500-700 mots), vidéos (5 minutes maximum) ou audio (2 minutes 30 maximum).

Le temps de préparation est de 30 minutes ; l'examen lui-même dure 25 minutes. Les candidats présentent une synthèse puis un commentaire à partir du document proposé (entre 10 et 15 minutes), puis l'entretien permet au jury d'apprécier la réactivité du candidat, son aptitude à la communication et ses connaissances. Il n'est plus demandé de traduire une partie du texte.

En langue vivante facultative, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère à partir d'un document (article de 500 mots maximum, document vidéo de 3 minutes maximum ou document audio d'une minute 30 maximum). Les durées de préparation et de passage sont identiques à celles de l'épreuve de LV2.

Commentaires généraux

La moyenne des notes est inférieure à celle de la session 2014. En effet, le nombre de prestations alliant maîtrise de la langue et qualité de la réflexion a été relativement réduit cette année. On note ainsi un nombre important d'exposés où des connaissances sont certes présentes, mais qui pèchent soit par des problèmes de compréhension du texte (synthèse lacunaire et commentaire « plaqué »), soit par insuffisance lexicale et grammaticale marquée. !

Un seul candidat n'a pas présenté de commentaire, et synthèse et commentaire étaient clairement distincts ; l'exercice est donc convenablement préparé sur le plan formel par la grande majorité des candidats. Il faut cependant rappeler que la richesse du lexique est déterminante dans l'impression produite en situation de communication et qu'il n'est pas possible en allemand d'abandonner tout souci de genres des mots usuels et de déclinaisons. Détail significatif, seul un tout petit nombre de candidats a cette année cherché à s'autocorriger au fil de la parole, à améliorer notamment son usage des déclinaisons et des prépositions.

Enfin, il faut rappeler que **la phonétique et le travail sur l'intonation ne sont pas accessoires** : la lecture de quelques phrases du texte permet au candidat de poser sa voix et d'entrer dans son épreuve ; elle permet aussi au jury d'apprécier la compréhension du texte selon les découpages opérés à la lecture. Plus généralement, l'attention portée par le candidat aux spécificités de la prononciation de l'allemand (h aspirés, v, st...) ne doit pas s'arrêter au bout de quelques minutes d'exposé.

Les thèmes abordés cette année par les documents étaient notamment le monde du travail (salaire minimum, temps partiel), l'histoire, souvent en lien avec l'image de l'Allemagne à l'étranger (les commémorations de la Seconde Guerre Mondiale, de la chute du mur), l'immigration (l'accueil des demandeurs d'asile), les programmes de mobilité en Europe, l'image

de la femme, la candidature aux J.O., la disparition programmée de l'argent liquide, l'usage d'internet (site sur les notes des étudiants, nouveaux types d'hébergement touristique).

Les bons exposés sont ceux qui prennent vraiment appui sur le document proposé : ils cherchent dans la synthèse à préciser éventuellement la démarche ou la prise de position de l'auteur, et dans le commentaire à faire un lien non seulement avec le thème abordé, mais aussi avec les questions soulevées par le document. Les connaissances sur tel ou tel pan de la politique allemande (marché du travail, politique de l'immigration, politique familiale...) sont utiles à condition qu'elles s'insèrent bien dans l'exposé et qu'un minimum de lexique spécifique soit maîtrisé sans grosses fautes. Un texte dont le thème ne permet pas de réciter un fragment de cours n'est pas toujours un handicap, au contraire: le jury valorise naturellement la faculté à problématiser hors des sentiers battus.

Sujets proposés (souvent abrégés pour répondre aux critères du concours):

- Weshalb Teilzeitarbeit so beliebt ist, *Neue Zürcher Zeitung*, 13.05. 2015
- 8,50? nicht für alle, *Die Zeit*, 1.01.2105
- Denken und danken, *der Tagesspiegel*, 30.12. 2014
- Wozu überhaupt Olympische Spiele? *Frankfurter Rundschau*, 13.03. 2015
- Romantische Erinnerung an die DDR? *Deutsche Welle*, 6.10. 2014
- Der Ball ist bunt, *Deutsche Welle*, 20.03. 2015
- Fee, Prinzessin, Mutter: bei Playmobil ist die Emanzipation passé, *der Tagesspiegel*, 8.03.2015
- Warum wir Deutschen nicht auf Bargeld verzichten wollen und sollen, *der Tagesspiegel*, 30.05. 2015
- Rheinländisches Dorf nimmt eigenständig Asylbewerber auf, *Berliner Zeitung*, 15.05. 2015
- Gradeview zeigt, wie gut die Noten wirklich sind, *die Welt*, 9.05. 2015
- Die freiwilligen Helfer Europas, *Deutsche Welle*, 24.09. 2014
- Klappcouch statt Kingsizebett, *der Tagesspiegel*, 16.02.2015

Commentaires particuliers

Méthodologie

Dans la synthèse, il n'est pas indispensable de distinguer des parties dans le texte. Cependant, cela ne signifie pas que le compte-rendu n'est pas structuré: il est utile de se demander si l'on peut articuler phénomène et causes, ou opposer des arguments, repérer donc de grandes lignes pour que la synthèse soit convaincante même si l'on ne détaille pas tous les aspects du document.

Le commentaire est l'occasion de démontrer sa capacité à élargir la réflexion, mais aussi à faire la preuve de l'étendue du lexique maîtrisé - y compris spécifique - et des connaissances sur l'arrière-plan du document. Cette année par exemple, les nouvelles lois allemandes en matière de salaire minimum, de quotas de femmes dans les grandes entreprises, le mouvement Pegida, les questions soulevées par les commémorations de la Seconde Guerre Mondiale, ce dernier point restant très vague pour certains candidats, alors que les questions actuelles sont souvent mieux connues.

Lexique et genres

Les erreurs sur les genres sont choquantes lorsqu'elles portent sur des mots très usuels, a fortiori au nominatif et à l'accusatif. On entend ainsi beaucoup de *dieses Text, *das Artikel, *der Dokument ; beaucoup d'erreurs sur der Lohn, die Löhne et même *der/die Problem. *Die ou einen neuen Deutschland est particulièrement gênant! mais aussi *der Zukunft, *der Arbeit...

La lecture des chiffres entraîne fréquemment des erreurs, dont la plus courante est de remplacer -zehn par -zig (2050 au lieu de 2015 notamment).

Parmi les confusions de vocabulaire, on relève par exemple einige pour einzige, Bildung pour Bild, Ereignis pour Ergebnis, Geld verdienen pour Geld ausgeben, le classique anglicisme schauen pour zeigen, *Treffung pour Treffen, *Kennung pour Anerkennung, gelten pour bezahlen, Gerecht pour Gesetz... La confusion entre der Staat et die Stadt est encore courante, et s'aggrave au pluriel (die Staaten / die Städte).

Rappelons que les candidats doivent éviter de demander en français un mot à l'examineur...et ne pas le tutoyer en demandant de répéter.

Parmi les germanisations sauvages censées pallier les déficiences lexicales, on a entendu *remplacieren pour ersetzen, *konzernieren pour betreffen, *Inequalität pour Ungleichheit.

Grammaire

Des exemples de fautes qui témoignent du peu d'attention portée au système des cas en allemand: les verbes qui demandent le datif ne l'obtiennent souvent pas (*sie zeigen die Deutschen ; *es erlaubt die Leute,...), le locatif (datif) est peu souvent correctement employé ; les prépositions suivies du datif également (mit er, von die) ; le -s du génitif masculin et neutre s'entend rarement...

Beaucoup d'erreurs sur les prépositions, notamment des anglicismes: auf pour von, bei pour durch ; sich erinnern sans préposition, sich kümmern um sans um - ou sans réflexif... *dank die, *laut die.

Même chez des candidats au niveau lexical satisfaisant, le comparatif est souvent remplacé par « mehr + adjectif ».

La conjugaison de *wissen* est une source d'erreurs fréquentes, les verbes de modalité ne doivent pas être suivis de *zu*... Les participes II de verbes usuels (*finden, kennen*) sont souvent écorchés, surtout dans les constructions passives qui restent trop souvent considérées comme des obstacles insurmontables à l'oral, alors qu'elles sont très courantes en allemand.

Si l'on tolère à l'oral que la syntaxe soit un peu malmenée, il y a une catégorie d'erreur qui doit être évitée: les conjonctions de coordination suivies du verbe, dans *und gibt es ou *aber sieht man par exemple.

Prononciation

Certains candidats sont desservis par un accent français marqué.

On se reportera au rapport de l'an dernier pour les détails des fautes les plus courantes. Répétons-le, ce n'est pas une fatalité, l'écoute de documents audio et vidéo et l'entraînement en cours et en colle peuvent faire progresser sur ce point, à condition d'y porter attention!

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

La grande majorité des candidats n'est pas déstabilisée par les thèmes abordés ; les connaissances sont parfois tout à fait satisfaisantes sur ce plan. On conseillera aux candidats de porter une attention accrue à la qualité de la langue employée, en enrichissant le lexique par les entraînements y compris en autonomie et en travaillant également la grammaire pour éviter de répéter des structures fautives.

La compréhension des documents doit être active, et permettre aux candidats de repérer des questionnements qu'ils pourront exploiter ensuite et non assembler des morceaux de cours en rapport éloigné avec le document. C'est là un objectif ambitieux, mais pas impossible à atteindre, comme en témoignent cette année encore les prestations bien réussies.

7) Épreuve d'espagnol

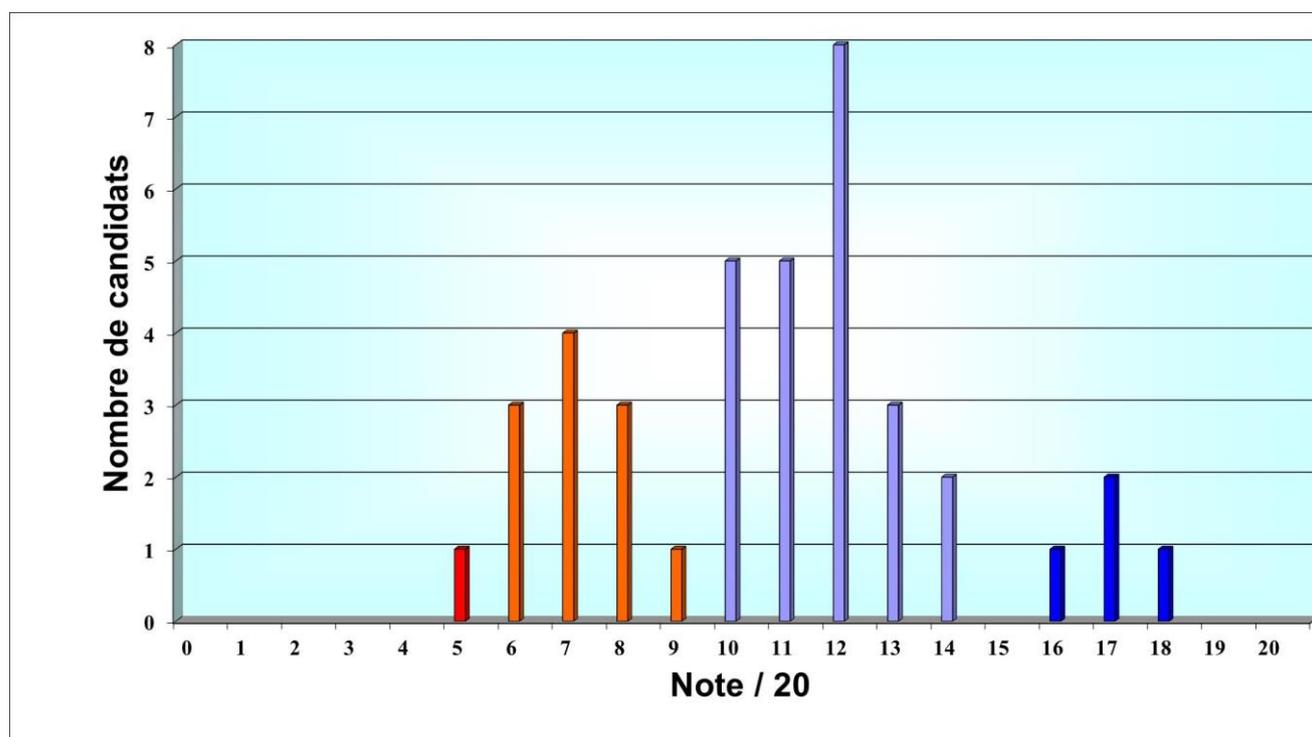
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 39

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 10,77 /20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.5. Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;*
- pour les autres langues vivantes, à B2.*

3.2.2. L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou**
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.**

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;**
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.**

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;**
- porter un regard analytique et critique sur le document.**

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

Rapport de l'examineur

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le concours ESM voie SES a été réformé. Le texte relatif au déroulement de l'épreuve obligatoire de deuxième langue vivante prévoit désormais l'utilisation de documents de divers types (écrit, entre 500 et 700 mots ; audio, 2 minutes 30 maximum ; ou vidéo, 5 minutes maximum) en rapport avec l'actualité de l'aire linguistique concernée (Espagne et Amérique hispanique) et le contenu de l'épreuve a été modifié (suppression de la lecture et de la traduction). Il est attendu du candidat qu'il rende compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée et qu'il porte un regard analytique et critique sur le document.

Les modalités de l'épreuve facultative de langue prévoient l'utilisation de supports également divers (écrit 500 mots au maximum, audio 1 minute 30 ou vidéo 3 minutes).

Les candidats ont disposé de 30 minutes de préparation et de 25 minutes de présentation, dont 20 ont été consacrées en général à l'exposé du candidat et 5 à l'échange avec l'examineur.

Commentaires généraux

Les candidats, sans doute habitués à l'exploitation de documents écrits, audio ou vidéo, pendant leur scolarité, n'ont apparemment pas été déconcertés par l'introduction de nouveaux supports dans cette épreuve. Tous les sujets, adaptés au format requis, sont d'authentiques documents sélectionnés au cours du premier semestre 2015 dans la presse généraliste espagnole (El País) et sur le site Internet de RTVE (Hispanorama) et reflètent une grande variété de sujets (cf. titres en fin de rapport). La moyenne des notes est respectivement de 10,43 et de 11,2 ce qui tend à prouver que les candidats n'ont pas été mis en difficulté par les documents audio.

Commentaires particuliers

Globalement, **il a été observé que les candidats conservent à l'esprit l'ancienne organisation de l'épreuve : synthèse –ou résumé- et commentaire, négligeant ainsi le changement d'appellation des tâches à réaliser et ce que cette appellation recouvre.** Les légers écarts aux consignes, dus au passage d'un format à un autre, n'ont pas fait l'objet de sanctions.

La première partie de leur présentation a ainsi diversement donné lieu à un traitement d'ensemble, linéaire, par paragraphe ou partie. La plus ou moins grande habileté à composer le compte rendu a souvent produit des lourdeurs, des répétitions, des errements contraires à l'intelligibilité du discours.

Le manque de rigueur dans l'emploi des connecteurs logiques ou chronologiques, voire leur absence, a souvent nui à l'information délivrée.

L'indigence lexicale, la méconnaissance de la grammaire et de la syntaxe ont non seulement gravement affecté la compréhension du document par le candidat, mais ont aussi brouillé son message.

Dans bien des cas, le recours abusif aux mêmes adjectifs (*importante, grave, democrático*), la répétition intempestive de termes non nuancés, la prononciation non différenciée de phonèmes pourtant discriminants, le traitement égal d'informations de premier plan ou accessoires ont contribué à la confusion des propos du candidat.

En revanche, certaines prestations, malheureusement trop rares, ont été remarquées et récompensées ; elles ont été le résultat de plusieurs composantes : richesse lexicale -fruit d'un bel effort d'apprentissage-, intonation variée, rythme posé –qui autorise la réflexion pendant la prise de parole-, rigueur de construction du discours, autocorrection, choix pertinent des points abordés dans le commentaire.

A cet égard, il est nécessaire de rappeler que le commentaire a trait au document. Les candidats étaient censés y repérer quelques points d'intérêt -effet de style, double sens, ironie, non-dit, développement succinct- puis les analyser, les critiquer (rappelons qu'une critique n'est pas toujours négative). **Les commentaires personnels, les développements originaux, quand ils ont eu lieu, ont été vivement appréciés.** En revanche, le placage artificiel, forcé, d'un cours d'histoire ou d'économie en lien plus ou moins lâche avec la teneur du document, les affirmations non justifiées, les comparaisons discutables ont reçu une notation à l'aune de l'implication du candidat. S'il est hors de question de bannir tout recours au savoir appris en cours, il est vivement conseillé de sélectionner, de bien positionner dans le discours les occurrences de culture hispanique ou générale. Nous insistons sur le fait que le document proposé n'est pas un simple prétexte à la prise de parole ; il constitue de point de départ, le support essentiel de l'étude.

Enfin, signalons que le temps consacré à la présentation par le candidat a toujours permis la réalisation de l'entretien final. Dans la grande majorité des cas, les candidats, bien que stressés et soumis à la fatigue du concours, se sont prêtés à cet exercice sans impatience, montrant parfois leur capacité à interagir, à s'autocorriger, à défendre ou à corriger leur point de vue, à glisser un trait d'humour.

En ce qui concerne les fautes de langue ou de construction, voici les plus nombreuses et/ou graves :

- fautes de conjugaison,
- confondre porque (qui introduit la cause) et ya que (qui introduit la justification de l'affirmation) : *Está contento porque canta* = FAUX > *Canta porque está contento* ou *Podemos suponer que está contento ya que canta* ou *Está contento entonces canta ...* ;
- confondre por et para ;
- méconnaissance des emplois du subjonctif ;
- absence de concordance des temps ;
- absence d'accord au pluriel ;
- construction des adverbes dont certains sont pourtant courants : *normalamente, finalmente ...*;
- barbarismes, calques du français ;
- construction des nombres ;

Références des documents proposés aux candidats :

Articles tirés de *El País* (auteurs espagnols ou correspondants hispano-américains)

Ecuador elige a su primera reina de belleza, 24.05.2015,

Cuando la democracia española fue negocio, 24.05.2015

Dios también llama por Facebook, 16.03.2015

El desempleo daña la salud en Latinoamérica, 01.06.2015

Crónica de una muerte corriente, 17.03.2015

Un proceso a oscuras, 12.03.2015

Un oasis con casino y campo de golf, 16.03.2015

¿Recuerdas cuando leíamos de corrido?, 24.25.2015

La política argentina se entrega al show televisivo sin complejos, 14.05.2015

Exorcismo de Santos, 01.06.2015

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les élèves disposent de 2 années de préparation au concours qu'ils doivent mettre à profit pour se débarrasser de gros défauts et acquérir connaissances et méthode.

La quantité de travail et les horaires scolaires des classes préparatoires sont certes éprouvants, mais il ne faut pas, au risque de s'exposer à un échec, s'en prévaloir pour négliger les matières dotées des coefficients les moins élevés. Dans le cas d'un concours, chaque point compte et départage les candidats. Faire partie des heureux lauréats requiert lucidité et modestie - « ce que je fais n'est pas parfait et les mises en garde de mon professeur sont justifiées »-, assiduité, régularité, organisation.

Le jury ne peut qu'inciter les élèves préparationnaires à suivre ces conseils :

- acquérir du vocabulaire (le mot « *importante* » utilisé sans discernement finit par ne plus rien dire du tout), disposer de 2 ou 3 synonymes;
- connaître un minimum de connecteurs chronologiques et logiques et les utiliser pour bien articuler son discours;
- apprendre les conjugaisons et les verbes irréguliers;
- lire et relire les rapports de jury;
- s'imprégner des règles qui régissent les exercices des épreuves orales;
- lire la presse, écouter la radio ou regarder des journaux télévisés en espagnol (Internet permet un accès facile à ces médias)
- apprendre à travailler en petit groupe en se répartissant les tâches et en mettant en commun les résultats des recherches, les fiches thématiques ...

8) Épreuve d'italien

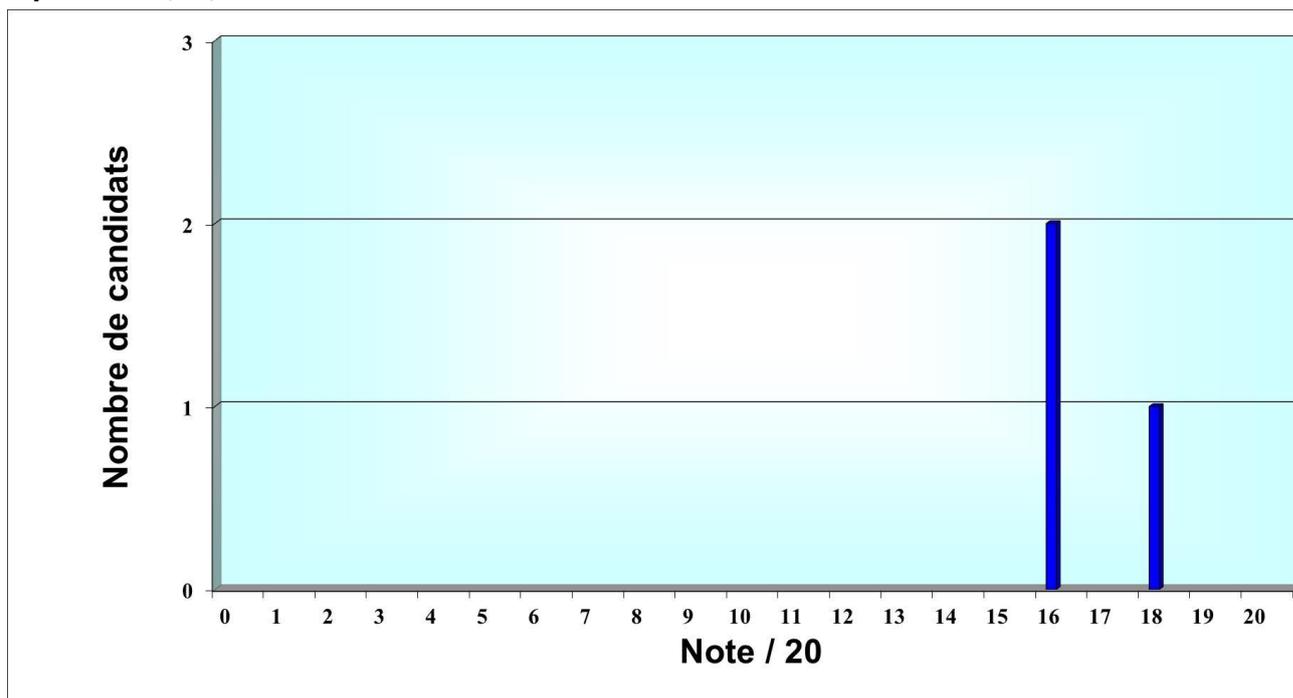
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 3

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 16 / 20

Moyenne : 16,67/20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.5. Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;*
- pour les autres langues vivantes, à B2.*

3.2.2. L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

— une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou
— une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

Rapport de l'examineur

Nature et déroulement de l'épreuve :

Pour les candidats en LV2, lecture et compréhension d'un article de presse ou d'un extrait vidéo de reportage portant sur l'actualité récente. (Temps de préparation : 30 minutes). Ensuite entretien avec le jury : le candidat présente l'article et le commente (20 minutes maximum) ensuite le jury dispose de 5 minutes pour un entretien avec le candidat (Temps de passation : 25 minutes)

Pour les candidats en LVF (langue vivante facultative), lecture et compréhension d'un article de presse (Temps de préparation : 30 minutes). Ensuite entretien avec le Jury : le candidat présente l'article et s'entretient ensuite avec l'examineur (Temps de passation : 25 minutes)

Commentaires généraux

Les candidats ont tous su maîtriser l'épreuve, qui demande la compréhension d'un texte écrit (ou oral)
la structuration de sa présentation
un commentaire pour mettre le thème de l'article dans un contexte plus général et le lier aux éléments de civilisation et d'actualité pertinents pour développer une discussion et des points de vue différents autour du thème
la discussion avec le jury à propos des points présentés et commentés.

Commentaires particuliers

Cette année les trois candidats qui se sont présentés ont dans l'ensemble bien maîtrisé l'épreuve, tant dans la compréhension que dans la présentation des articles de presse. Les commentaires ont été plus ou moins précis quant aux références à la problématique générale et aux grands problèmes de civilisation concernant l'Italie. Il y a eu, pendant l'entretien, des remarques pertinentes, signe que les candidats avaient préparé l'épreuve. Pour ce qui concerne les compétences linguistiques, elles étaient très bonnes, voire correctes. Les candidats ont utilisé un lexique approprié, peu de fautes ont été relevées (quelques fautes de lexique) et les candidats ont montré la capacité de s'auto-corriger.

Les articles de presse utilisés cette année :

La Repubblica : *Colosseo, 5 anni per ricostruire l'Arena*

La Stampa : *Il Grab, grande raccordo anulare per le biciclette a Roma*

La Stampa : *La denatalità in Italia*

D'autres idées d'articles :

La Stampa : *Il servizio civile : scuola di vita e trampolino per l'occupazione (28/10/14)*

La Stampa : *Il 5 per mille del 2013 : ecco i beneficiari (15/06/15)*

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats de cette année ont montré une bonne préparation, il faut espérer que les candidats futurs seront aussi bien entraînés pour l'épreuve.

Pour un entraînement fructueux, surtout pour les candidats qui sont dans l'impossibilité de suivre des cours pendant l'année, il est important de suivre l'actualité italienne à travers les sites des quotidiens (La Stampa, la Repubblica, Corriere della Sera) ou des hebdomadaires.

Pour l'entraînement à la compréhension orale, les sites des quotidiens, mais aussi la RAI (RAI NEWS 24, par exemple) offrent la possibilité d'écouter des reportages sur l'actualité.

Pour la révision du lexique et de la langue, le candidat pourra utiliser des textes facilement repérables dans le commerce, qui proposent des lexiques thématiques et des grammaires simples avec des exercices.

Une attention particulière sera portée aux connecteurs logiques, aux connecteurs temporels et spatiaux, qui sont toujours nécessaires.

Enfin la lecture d'un texte de civilisation qui permet de faire la synthèse et d'avoir une vision panoramique sur l'Italie, par exemple celui de Claude Alessandrini, aidera dans la structuration d'un commentaire.

9) Épreuve de russe

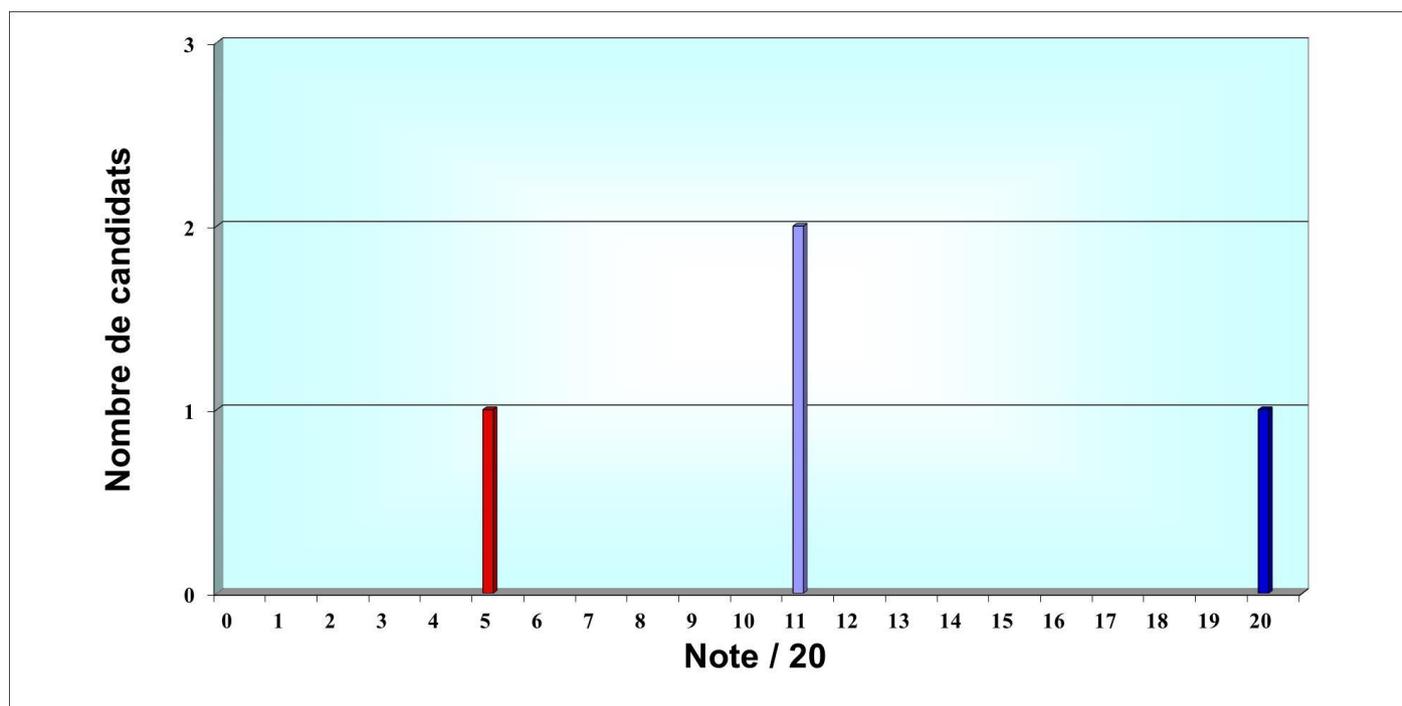
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 4

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 11,75 / 20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.5. Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

3.2.2. L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou**
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.**

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;**
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.**

Explication de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;**
- porter un regard analytique et critique sur le document.**

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

Rapport de l'examinateur

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves orales de russe consistent, pour les LV2 comme pour les LVF, en un oral de 25' précédé d'une préparation de 30'. Les textes proposés comme base de production orale étaient des articles rédigés en langue simple, particulièrement pour les LV3, accompagnés de notes de vocabulaire. Cette prise de parole autonome est suivie d'un dialogue avec l'examinateur. La lecture d'un court passage peut, en début d'épreuve, être demandée.

Les thèmes des articles proposés étaient les suivants :

LV2 :

- Le destin tragique de la fillette que Staline avait tenue dans ses bras sur une célèbre photo
- la politique de la Russie ressemble à bien des titres à celle autrefois menée par l'Union-Soviétique

LV3 :

- les Moscovites du luxueux ghetto de la Roubliovka quittent la Russie...
- Quel meilleur choix : louer ou acheter son appartement en Russie aujourd'hui ?
- Anniversaire de V. Poutine : une journée dans la taïga

Commentaires généraux

Il s'agissait bien sûr de faire relation de l'article proposé, en en dégagant le ou les thèmes avec exhaustivité et pertinence. La structuration du propos, appuyé sur les connecteurs appropriés, était un atout appréciable.

Le dialogue avec l'examinateur ne doit en aucun cas effrayer les candidats. Il consiste en des précisions sur le texte, ou en une approche parallèle au texte mais qui respecte les pistes que le candidat lui-même suggère. Pour les LVF, il peut aussi inclure toute thématique adroitement amenée dans la prise de parole, pour tant est qu'elle s'exprime en une langue encore simple et peu variée mais compréhensible et assez correcte grammaticalement.

Commentaires particuliers :

LV2 : Un russophone bilingue s'est distingué non seulement par son niveau de langue irréprochable, mais par ses qualités d'analyse étoffées et documentées, ce qui l'a amené à une critique avertie de l'article proposé par un journaliste de RFI. La note « 20 » était bien un minimum pour estimer sa prestation.

Un autre candidat a rapidement abandonné l'échange, sans non plus avoir saisi le texte et a confirmé qu'il n'avait pas travaillé cette matière cette année.

LV3 : Les prestations étaient décevantes ; certes le peu d'années d'étude du russe impose une indulgence légitime, mais lire avec énormément de difficultés et ne pas savoir sagement

conjuguer des verbes comme хотеть, брать, жить, ou ne pas avoir automatisé les différentes formes des personnes de la conjugaison pose problème. Il faut également avoir fait ses armes, pour comprendre au-delà des formes connues, dans la reconnaissance du lexique par famille de mots ; Ainsi “на старости” devait-il être relié à l’adjectif appris en tout début d’étude du russe. L’un des candidats a eu particulièrement peu d’audace dans l’interaction et a peu tiré parti du texte. Un autre s’exprimait dans une langue abondante, mais assez fautive et très imprécise (y compris en lecture).

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

L’entraînement à la lecture est indispensable non comme performance en soi, bien sûr, mais comme entraînement à une prononciation aisée et fluide qui se répercutera ensuite sur la parole autonome.

Respecter les accents et l’intonation est indispensable, d’ailleurs, à la mémorisation.

Les verbes sont le cœur de la phrase et leurs conjugaisons au présent et au passé (il va sans dire qu’il ne s’agit pas d’exiger la distinction des aspects) doivent être maîtrisées et non anarchiques.

Les mots jokers comme люди, много, потому что, надо... doivent être disponibles, ainsi que les transparents bien commodes, comme логично, нормально, интересно... pour faciliter l’expression.

10) Épreuve d'arabe moderne

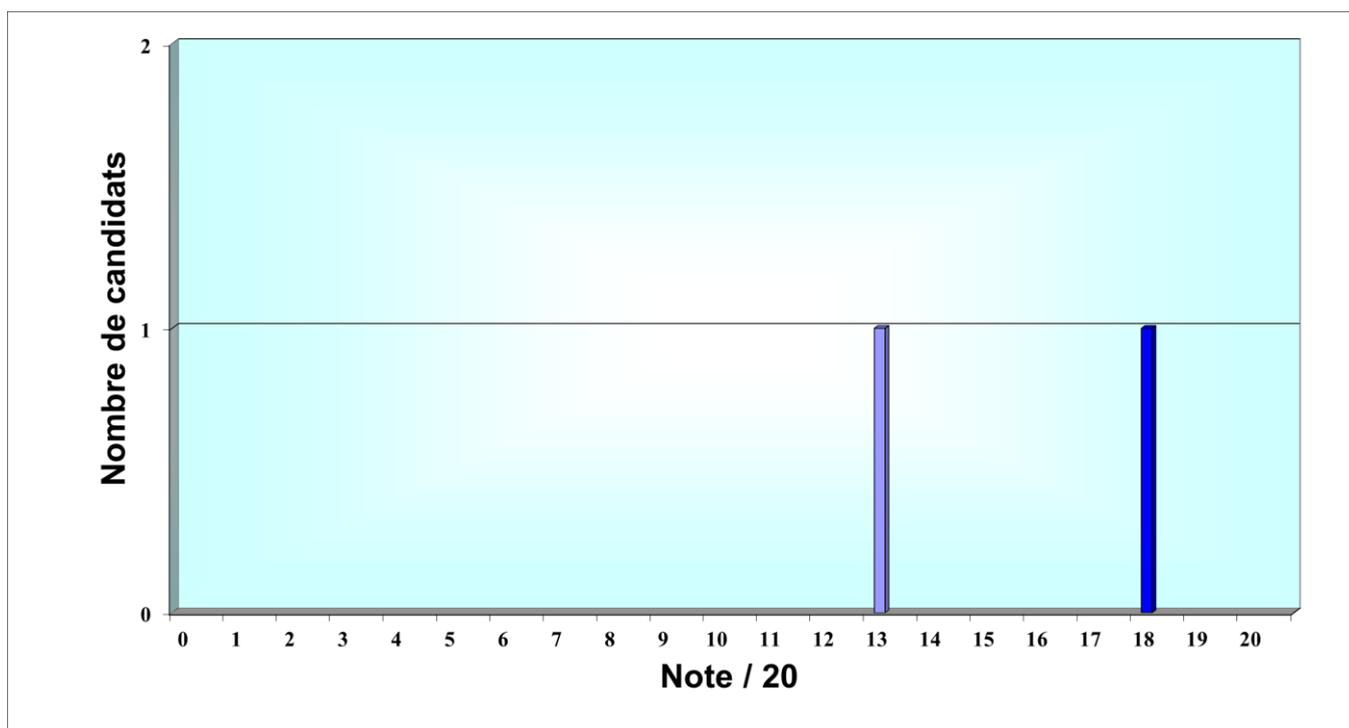
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 2

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 13 / 20

Moyenne : 15,5/ 20



Références réglementaires :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

3.2.1.5. Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

3.2.2. L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

— une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le

portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou

— une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve :

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;

- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

Rapport de l'examinateur

(Rapport commun aux concours SES et LETTRES)

Commentaires généraux

Vu le nombre limité de candidats, les commentaires qui suivent valent pour les deux concours LETTRES et SES.

Deux candidats de la série L et deux candidats de la série SES ont présenté l'épreuve de langue facultative d'arabe moderne. Le niveau était globalement satisfaisant.

Commentaires particuliers

Les notes attribuées cette année (pour les concours LETTRES et SES) allaient de 12 à 18, ce qui reflète une préparation inégale entre l'ensemble des candidats. Le jury constate une baisse de la moyenne générale par rapport à la session 2014 et ne peut qu'inciter les candidats à mieux préparer cette épreuve tant au niveau linguistique que culturel. Un effort particulier est demandé au niveau phonologique en travaillant mieux la réalisation de certaines consonnes étrangères au système français afin d'éviter toute confusion préjudiciable à l'échange pendant l'épreuve.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux futurs candidats de ne pas négliger la partie conjugaison en perfectionnant leur apprentissage des verbes réguliers à l'accompli et à l'inaccompli. La connaissance des mots interrogatifs de base est indispensable pour éviter tout blocage ou mauvaise compréhension des questions posées pendant la partie consacrée à l'entretien. Une bonne connaissance de base de la grammaire et de la morphologie arabes est ainsi attendue de l'ensemble des candidats.

La connaissance de quelques éléments culturels du monde arabe est indispensable : nom des pays et des capitales arabes, des monuments les plus célèbres, des fêtes, de quelques manifestations culturelles, etc... Le partage entre les candidats se fait aussi par rapport à leur culture générale.

Enfin le jury s'attend à ce que tout candidat sache bien se présenter en arabe et exposer dans les grandes lignes son projet d'avenir.

11) Épreuves de sport

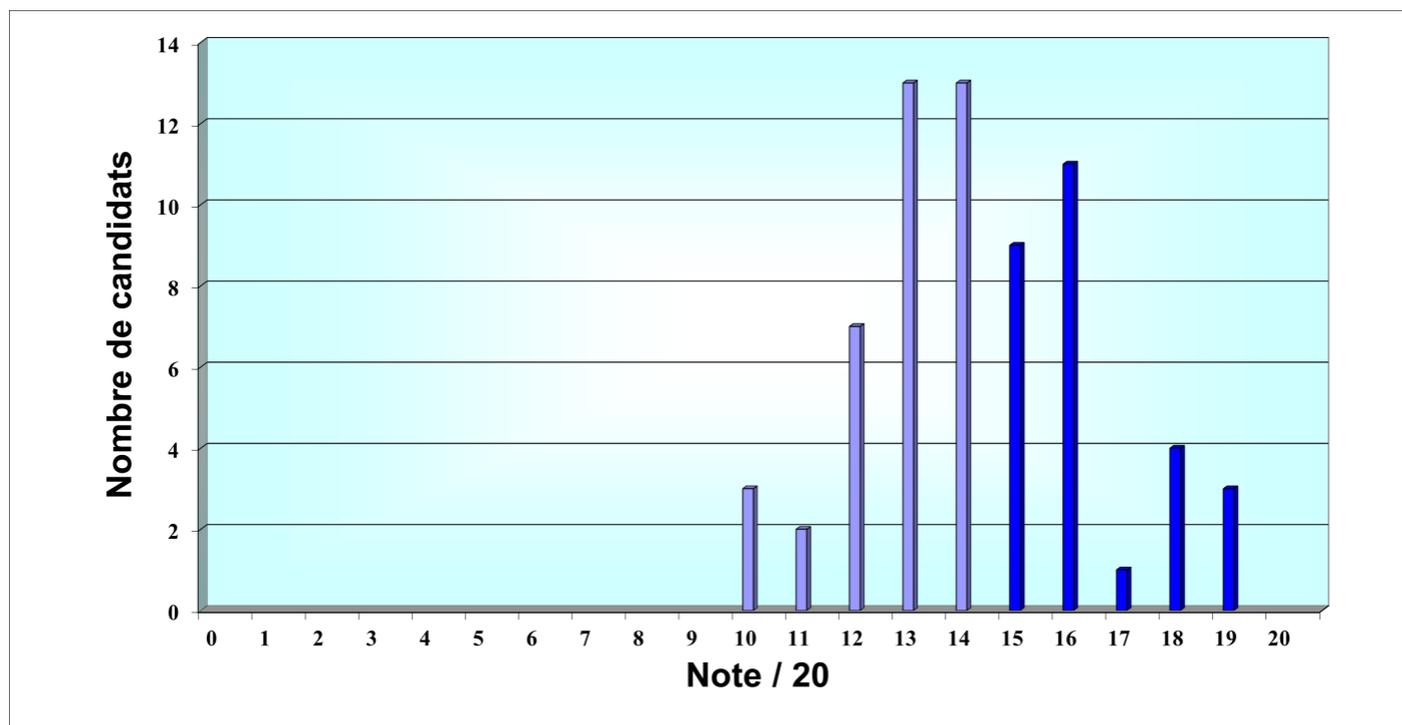
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 66

Note maximale obtenue : 19,50 /20

Note minimale obtenue : 9,75 /20

Moyenne : 14,42 /20



nature et déroulement de l'épreuve :

(Arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr - Version consolidée au 14 mars 2015)

Les épreuves sportives des concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 modifié susvisé.

La moyenne sur 20 des notes obtenues à ces épreuves est affectée d'un coefficient 10. Les points obtenus sont comptabilisés dans le cadre des épreuves d'admission.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à subir ces épreuves avec une autre série du même concours. Il doit alors subir la totalité des épreuves sportives.

Les candidats ayant effectué ces épreuves la même année, dans le cadre de l'un des concours prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 précité, peuvent faire valoir un relevé de performances. Ce relevé est à produire avant l'exécution des épreuves sportives du concours considéré.

Commentaires généraux

66 candidats ont réalisé les épreuves sportives, dont 57 garçons et 9 filles.

Les candidats, se présentant aux épreuves d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, ont effectué les épreuves sportives conformément à l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers du 24 novembre 1998 modifié. Les épreuves de natation et de course sont par ailleurs régies par les règlements des fédérations correspondants.

Le candidat, pour être autorisé à participer aux épreuves sportives, doit impérativement présenter :

Soit

1- Un certificat médical délivré par un médecin des armées datant de moins d'un an et mentionnant l'aptitude à subir les épreuves sportives.

Soit

2- Un certificat médical (selon le modèle figurant en annexe de l'arrêté du 24 novembre 1998) délivré par un médecin civil du choix du candidat mentionnant la seule aptitude à subir les épreuves sportives et datant de moins d'un an.

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent s'assurer, avant de quitter le praticien, que toutes les mentions utiles figurent bien : tampon et signature du praticien et surtout croix dans la case aptitude, autorisant le candidat à subir les épreuves sportives.

Cet oubli est préjudiciable pour le candidat qui ne pourra effectuer les épreuves sportives et sera donc éliminé du concours. En 2016, il n'y aura pas de mesure dérogatoire !

Par ailleurs, pour pallier l'oubli du document, il est préconisé de le scanner et de le conserver en mémoire du téléphone portable. Un envoi par mail depuis le site des épreuves pourra toujours être effectué sur place.

Les candidats enchaînent les épreuves dans l'ordre suivant :

- Barre de tractions ;
- Série d'abdominaux ;
- 50 m nage libre ;
- 50 m vitesse sur piste ;
- 3000 m sur piste.

L'épreuve de tractions et d'abdominaux sont notées sur 10. Les points ainsi obtenus s'additionnent pour fournir une note sur 20. La moyenne des épreuves de sport est calculée sur 20. Une moyenne à ses épreuves inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

NB : la piste du lycée de Saint-Cyr l'École où se sont déroulées les épreuves est de 333 m.

Globalement, nous constatons dans ce concours un bon niveau physique général.

Il est rappelé que les épreuves de sport ne s'improvisent pas. S'il est assez aisé de s'entraîner plus particulièrement à certains épreuves, prises indépendamment (abdominaux, tractions, course à pied), l'enchaînement de celles-ci exige une bonne constitution.

L'acquisition d'une barre de tractions auprès d'une grande surface généraliste en articles de sport pourra être effectuée en vue de l'installation sur un chambranle de porte.

S'agissant de la course, à l'instar de nombreux travailleurs, il est possible de programmer des séances à l'aube ou au crépuscule. Un entraînement à deux sera plus motivant et sécurisant.

Les candidats doivent être munis dès le jour de convocation de leurs divers équipements et tenues de sport (dont principalement des chaussures de course, un short, un tee-shirt, un maillot de bain).

Quoique cela soit rappelé aux candidats dans la convocation et lors de leur accueil, un **maillot de bain à leur taille avec cordon de serrage** évitera quelques désagréments, tout comme des lunettes de natation, ajustées après que les candidats auront effectué plusieurs plongées lors de l'échauffement, éviteront qu'elles ne se retrouvent entre les dents ou autour du cou en pleine nage.

Le port de gants pour l'épreuve des tractions demeure interdit.

Dans l'épreuve de 50 m en bassin, les candidats ont tendance à stopper l'effort dans le dernier mètre, pour glisser dans l'eau mais c'est au risque de perdre de précieuses secondes au chronométrage. Il est préconisé de poursuivre le mouvement jusqu'au contact avec le mur : en brasse, il est effectué avec les deux mains.

A l'échauffement, les candidats privilégieront les sorties de bassin en utilisant les échelles pour s'épargner des efforts inutiles en préalable à l'épreuve.

Si le règlement du concours autorise les chaussures à pointes, les candidats doivent prendre le soin de vérifier ou faire vérifier leur paire de chaussures par un professionnel ou de se doter le jour de l'épreuve du lot complet de pointes et de l'outil pour les monter : **seules les pointes ne dépassant pas 6mm sont admises!**

Les blessures liées aux épreuves sportives du concours ont été quasi-inexistantes, ce qui constitue un point positif pour l'organisation. A l'inverse, si l'on ne peut que saluer la motivation et l'opiniâtreté des candidats qui arrivent blessés, sans toutefois faire valoir aucune dispense, il convient d'une part de les mettre en garde contre le surentraînement et d'autre part de rappeler que les candidats ont la possibilité de ne pas effectuer la totalité des épreuves s'ils ont assuré sur les précédentes un moyenne non éliminatoire.

S'agissant des candidats qui concluent à leur élimination en calculant leur moyenne, il n'y a pas lieu qu'ils quittent le concours dans la mesure où ils pourront ensuite jauger leur marge de progression dans les épreuves académiques, s'ils ont le souhait de retenter le concours l'année suivante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La composante physique est un élément incontournable dans la vie du futur officier de l'Armée de terre. En conséquence, les épreuves physiques affectées d'un coefficient 10 ne peuvent être négligées. Quel que soit le niveau physique de départ, une préparation spécifique pour chacune des épreuves est impérative.

Excepté l'épreuve de natation qui demande une infrastructure particulière, mais accessible, la préparation pour l'ensemble des autres épreuves du concours peut être réalisée sans moyens spécifiques.

Volonté, anticipation et régularité suffisent à développer un minimum de capacités permettant d'obtenir des notes correctes sur l'ensemble des disciplines à réaliser.

En tout état de cause, il est impératif de s'accorder un minimum de préparation afin de ne pas découvrir les subtilités techniques de l'épreuve le jour du concours.

Enfin, et afin d'éviter les accidents musculaires, l'échauffement avant chaque épreuve doit être réalisé correctement. Trop de candidats négligent cette séquence qui fait pourtant partie intégrante de l'épreuve.

Annexe 1

Référence : arrêté 2988/DEF/CAB/CM12 de nomination des jurys des concours d'admission à l'ESM en date du 8 avril 2015

Extrait :

« **Le ministre de la défense,**

Vu le décret 2008-940 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2013 modifié relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ;

Article premier

« Sont désignés, pour l'année 2015, membres des jurys des concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire, les personnes dont les noms suivent :

Président des jurys : Monsieur l'inspecteur général Jean EHRSAM ;

Vice-président des jurys : Monsieur l'inspecteur général Frédéric THOLLON ;

▪ **Officier supérieur, adjoint du président :**

- pour les concours en sciences économiques et sociales et concours littéraire :

Lieutenant-colonel Sylviane CHEVALIER

- pour le concours scientifique :

Lieutenant-colonel Martine DUFRESNE. »

Article 2

« Sont également désignés

a) membres des jurys d'admissibilité :

- **les représentants des banques d'épreuves organisatrices des épreuves écrites:**

Monsieur Jean-Marie RONCIN (concours sciences)	}	(concours littéraire)
Monsieur Jean-François PINTON		
Monsieur Guillaume BONNET		
Monsieur Jean-Michel LENIAUD		
Monsieur Philippe REGIMBART (concours en SES)		

b) pour les épreuves d'admission :
des examinateurs dans le concours scientifique :

Monsieur Aymeric AUTIN

Monsieur Nicolas BALANDIER
Monsieur Jean DERVIEUX
Monsieur Pierre FLEDRICH
Monsieur Olivier GALY
Monsieur Niels GAUDOUEN
Madame Marie GIL
Monsieur Ramaramanana HARRIVEL
Monsieur Sylvain JUHEL
Monsieur Yves LE GALL
Monsieur Pascal MONTFROND
Monsieur Laurent OLLIER
Madame Delphine PALACIO
Monsieur Nicolas PARTRICK
Monsieur Maxime PERCIE DU SERT
Monsieur Baptiste PERCIER
Madame Valérie PRESSELIN
Monsieur Sylvain RAIRAT

des examinateurs dans le concours littéraire :

Madame Anaël ARTUS
Madame Laure BLANC-HALEVY
Monsieur Karim CHABANI
Monsieur Luis DA SILVA
Madame Anne DELPOSEN
Madame Fiorenza DONELLA
Monsieur Mohammed EL JOUMRI
Madame Nadine FAVRE
Monsieur Jean LELONG
Madame Jian LIU
Monsieur Stéphane MAZURIER
Monsieur François PICHOT
Monsieur Pierre STRAGIOTTI
Monsieur Roderick-Pascal WATERS

des examinateurs dans le concours en sciences économiques et sociales :

Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE
Monsieur Luis DA SILVA
Madame Christine DART
Madame Fiorenza DONELLA

Monsieur Mohammed EL JOURRI
Monsieur Xavier ENSELME
Madame Nadine FAVRE
Madame Jian LIU
Monsieur Sylvain MORIN
Madame Marie-Anne MULQUIN
Madame Sophie PAILLOUX-RIGGI
Madame H el ene PIALOUX
Monsieur Fran ois PICHOT

des examinateurs communs aux diff erents concours pr ecit es :

Madame Rime ABDEL NABI
Monsieur Vincent BAROU
Madame Pauline BOULLEAUX-BINOT
Madame Julie CHALVIGNAC
Madame Sophie COURTADE TARDIVEL
Madame Monique DESJARDINS
Monsieur Daniel DIDIER
Monsieur Lionel DUCASSOU
Monsieur Fabrice DULERY
Madame Genevi ve FABUREL
Monsieur Vincent FREULON
Monsieur Jean-Baptiste FROSSARD
Monsieur G erald GAUDENS
Madame Laurence GAUTHIER
Madame Axelle GUILLAUSSEAU
Monsieur Maxime HERBAUT
Monsieur Fran ois HEROULT
Monsieur Fran ois LAURENT
Madame Laurence MANFRINI
Monsieur R emi MANIER
Monsieur Anthony MEURDEFROID
Monsieur Shalay MOHAN
Madame Clara MORESSA
Monsieur Silv ere NURIT
Monsieur Sylvain PELLETIER
Monsieur Rainer POHL
Madame Emmanuelle ROUSSET
Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Madame Chloé TITLI

Madame Marianne URBANET

Monsieur l'inspecteur général Karim ZAYANA. »

Jean Yves LE DRIAN »